

# BDS 2024 – ENSM



La Base de Données Sociales de l'ENSM est un outil clé qui centralise et met à disposition des informations relatives aux acteurs et aux activités de l'établissement.

Cette base de données permet la gestion des ressources humaines, des formations, et de toutes les données relatives au personnel, tout en favorisant une vision partagée et une analyse détaillée des tendances du secteur.

En mettant l'accent sur la gestion durable des ressources, la BDS contribue à l'amélioration continue de la valorisation du recrutement et des emplois

## L'ENSM c'est :

2 établissements	148 agents	5000 stagiaires par an
ENSA	100	4000
CNSNMM	48	1000



L'ENSM, c'est aussi un établissement engagé !  
Egalité professionnelle et accompagnement de personnes en situation de handicap sont au coeur de nos préoccupations



# BDS 2024 – ENSM

Sources : extrait de la base de données de l'enquête effectifs activités, du logiciel de paie et du listing 2024 de la Base de données Matrice délivrée par la Direction des Sports.

Textes de référence avec lien hypertexte :

[Extrait de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires dans sa rédaction issue de l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#)

[Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la Base de données sociales et au Rapport social unique dans la fonction publique](#)

[Arrêté du 7 mai 2021 fixant pour la fonction publique de l'État la liste des indicateurs contenus dans la Base de données sociales](#)

# SOMMAIRE

**I – L'EMPLOI**

**II – LE RECRUTEMENT**

**III – LES PARCOURS PROFESSIONNELS**

**IV – LA FORMATION**

**V – LA REMUNERATION**

**VI – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

**VII – L'ORGANISATION ET LE TEMPS DE TRAVAIL**

**VIII – L'ACTION SOCIALE**

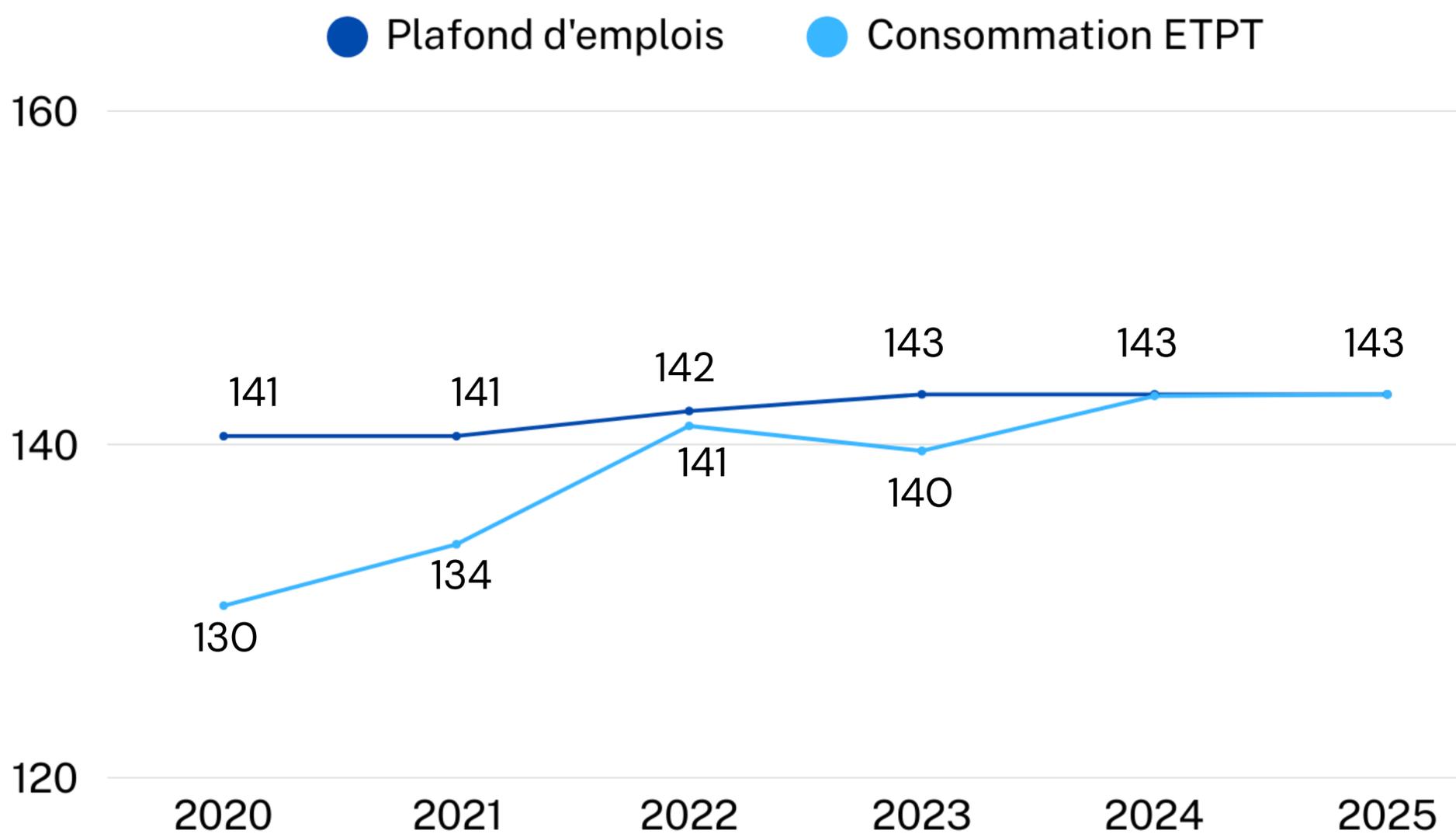
**IX – LE DIALOGUE SOCIAL**

# **L'emploi**

# L'emploi Généralités

## Les ETPT

Evolution du plafond d'emplois accordé à l'ENSM depuis 2020

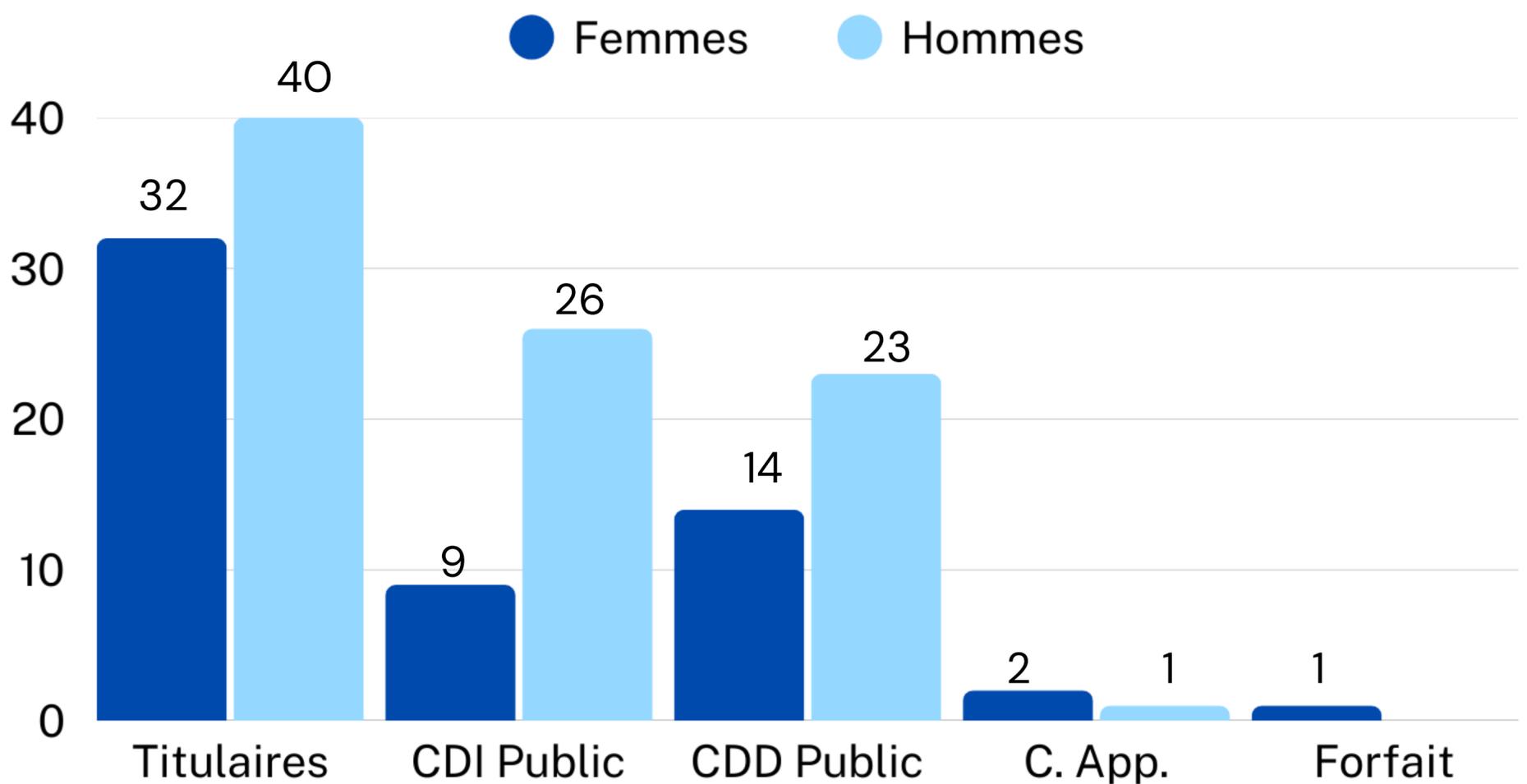


Les ETPT, ou Equivalent Temps Plein Travailleés, représentent les effectifs physiques gérés par l'établissement calculés sur l'année pleine.

# L'emploi Généralités

## Les ETP au 31/12/2024

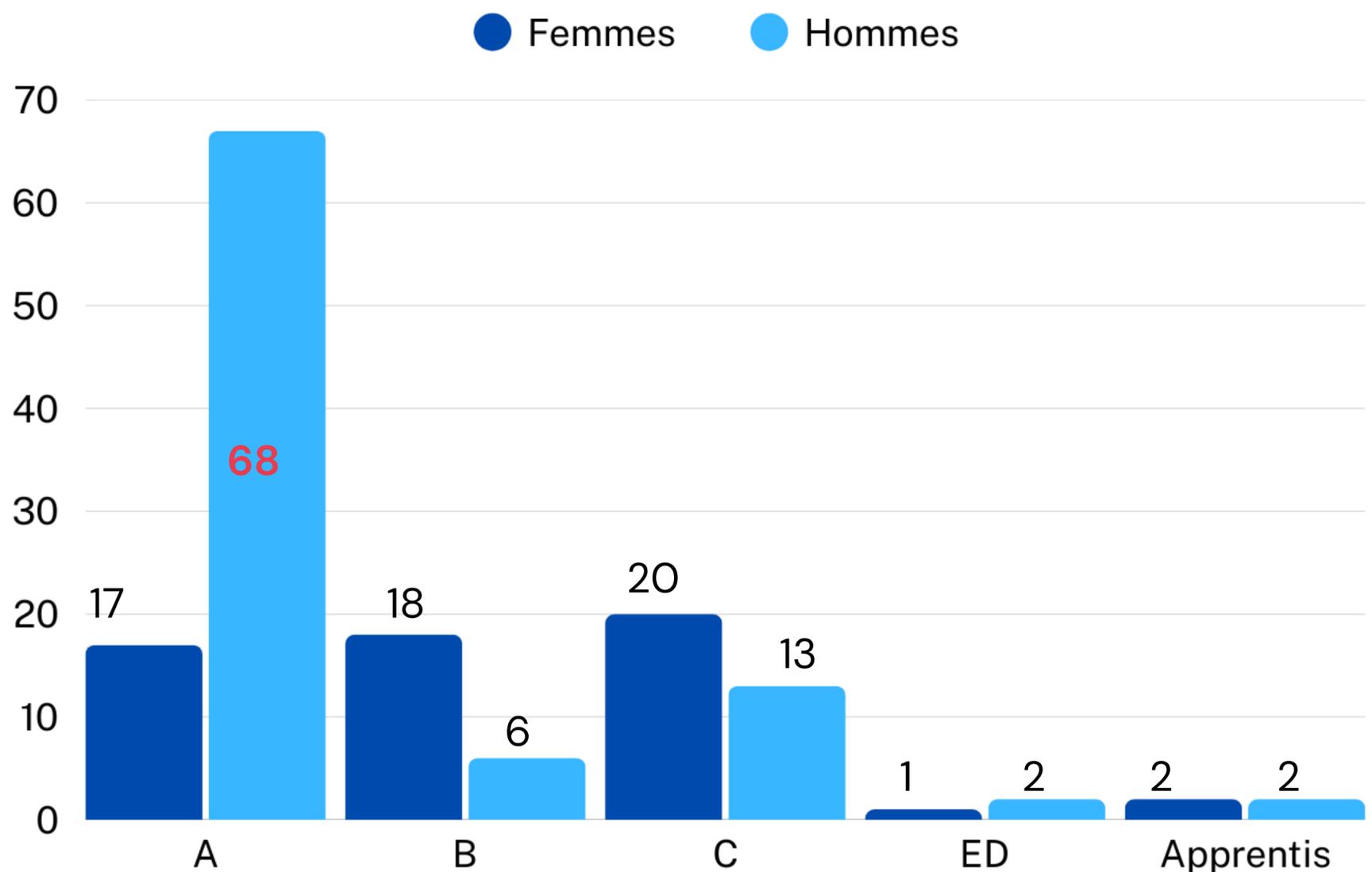
Répartition des agents au 31/12/2024 par statut et par genre



# L'emploi Généralités

## Les ETP au 31/12/2024

Répartition des ETP au 31/12/2024 par catégorie et par genre

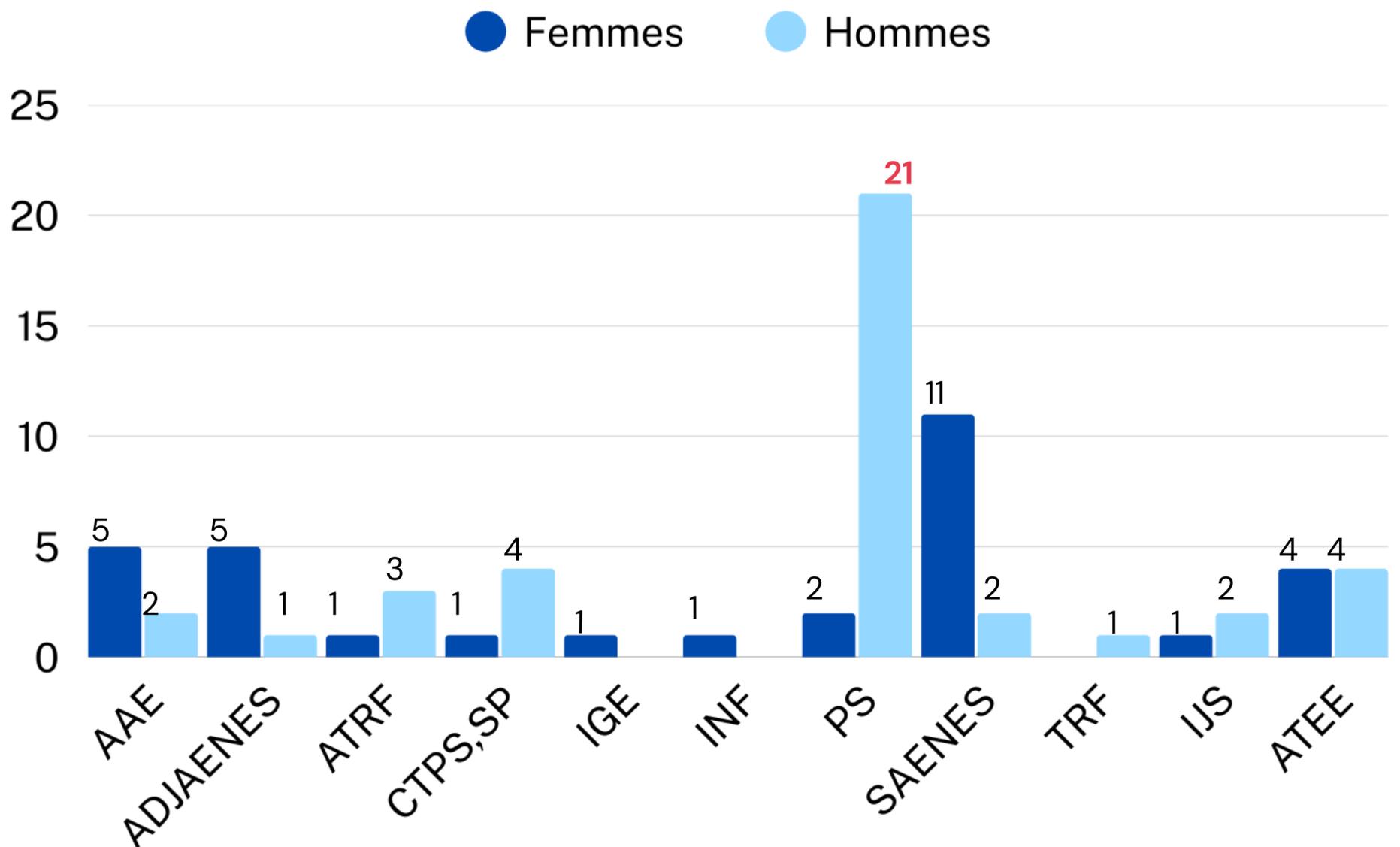


Les ETP, ou Equivalent Temps Plein, représentent les effectifs physiques gérés par l'établissement au 31/12/2024

# L'emploi les titulaires

## Les ETP au 31/12/2024

Répartition des ETP au 31/12/2024 par corps et par genre

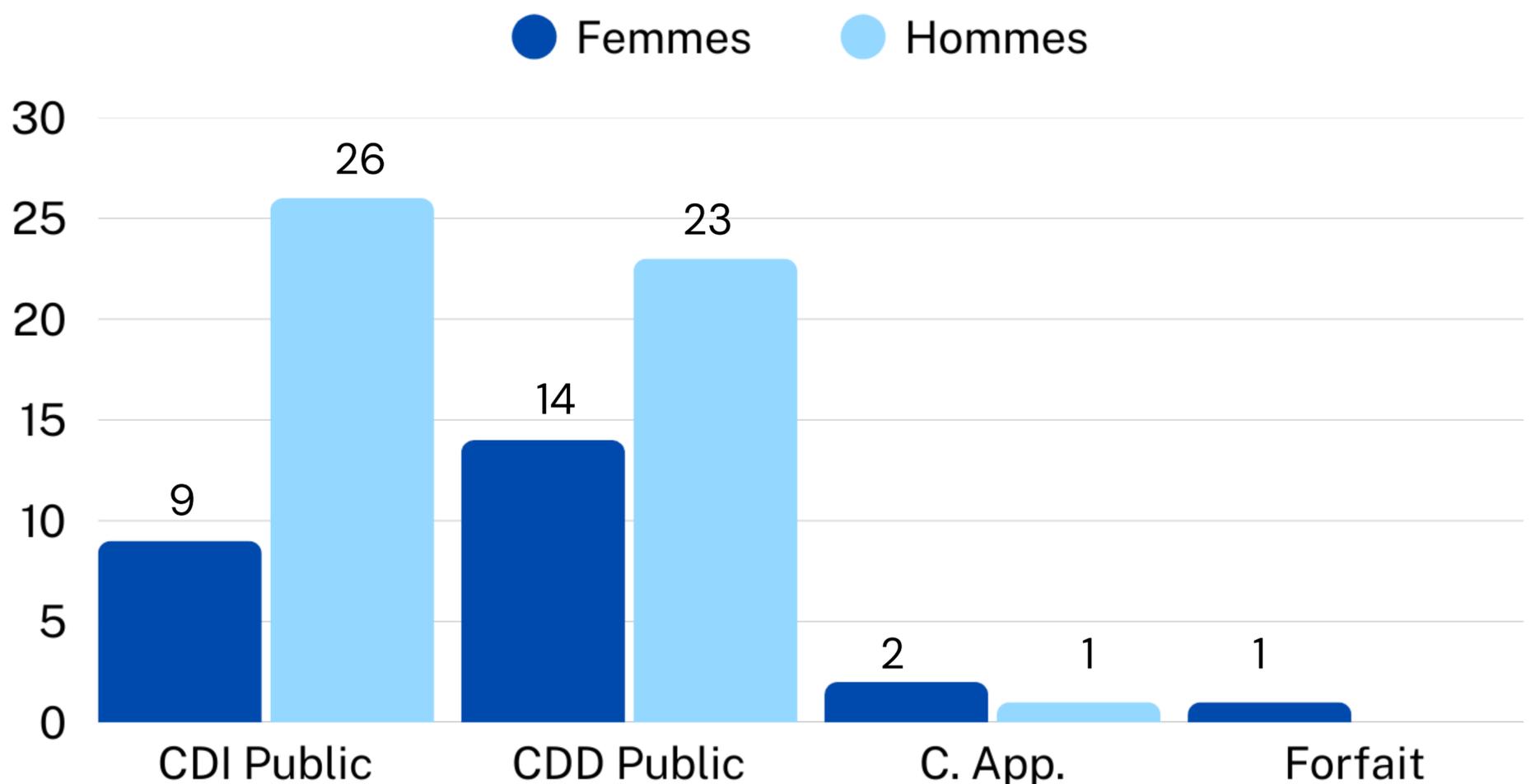


32 femmes et 40 hommes, titulaires de la fonction publique, sont répartis dans 11 corps différents. Il est constaté une prédominance du corps des professeurs de sport, représenté à 91% par des hommes.

# L'emploi Généralités

## Les ETP au 31/12/2024

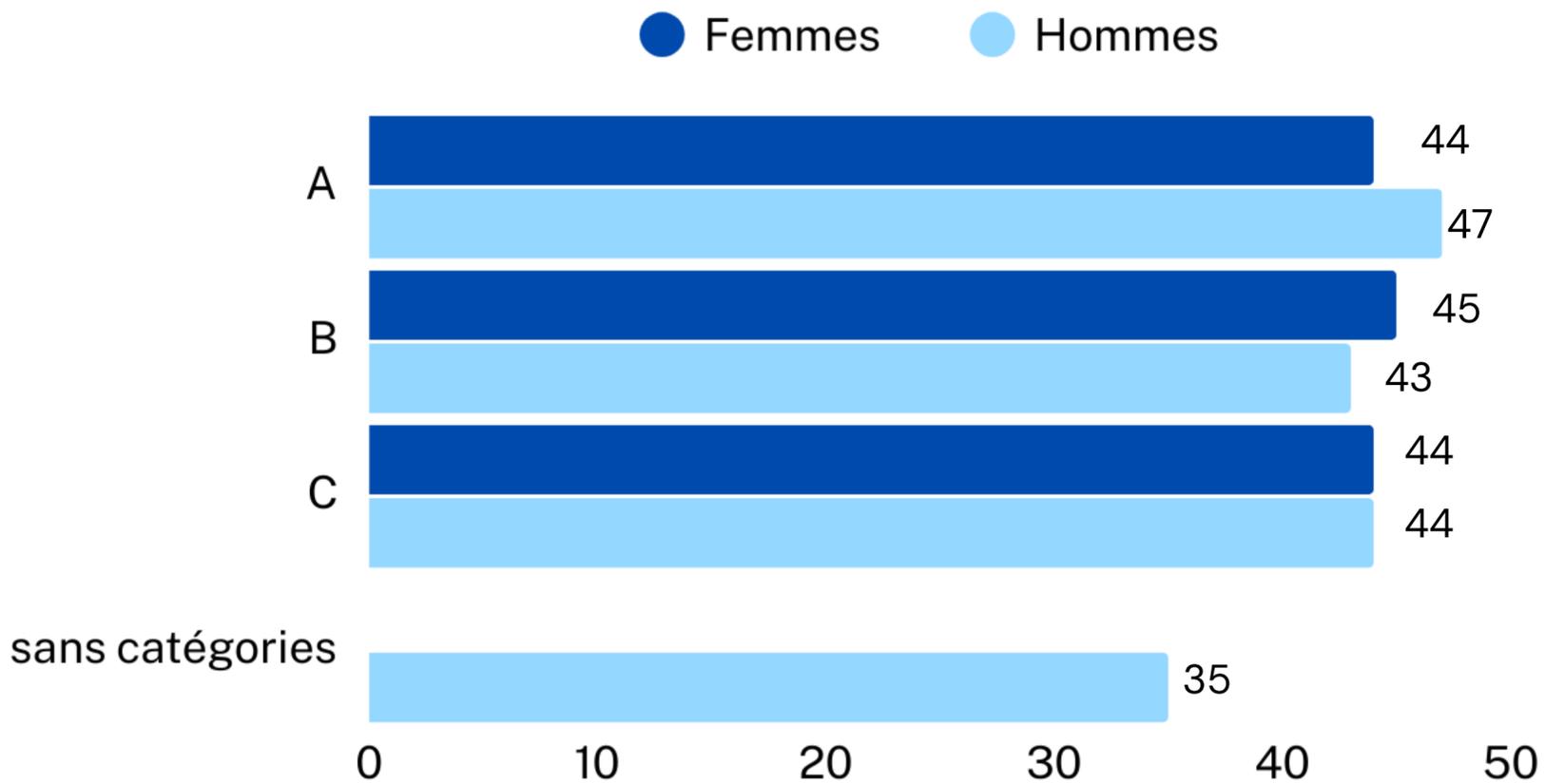
Répartition des agents au 31/12/2024 par statut et par genre



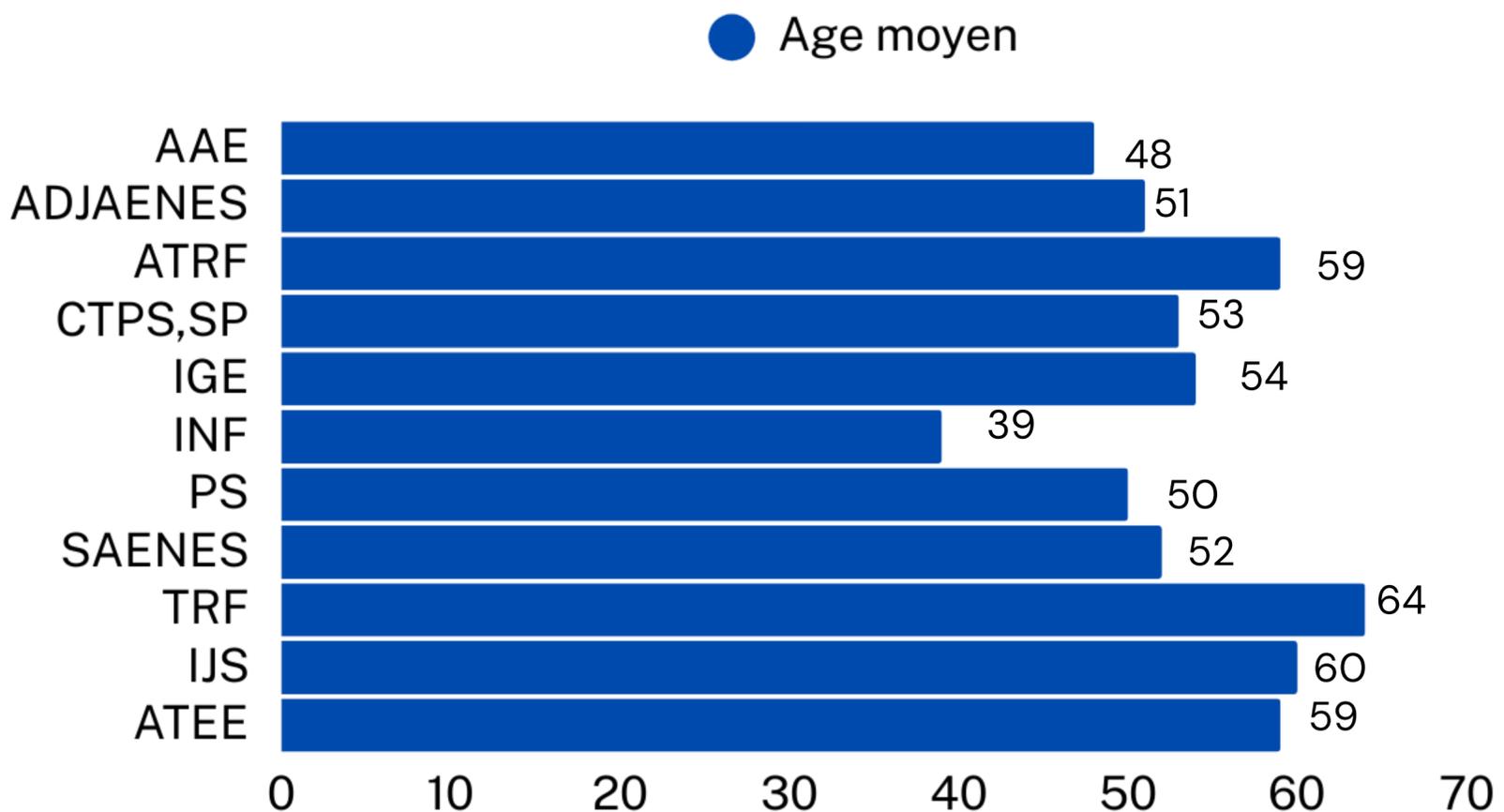
26 femmes et 50 hommes, agents contractuels, sont gérés par l'établissement, sous 4 formes de contrats. Le métier de professeur de sport est représenté de manière équivalente entre les agents titulaires et contractuels.

# L'emploi les âges

Age moyen des agents sur emploi permanent  
par catégorie et par genre



Age moyen des agents titulaires par  
corps



# L'emploi

## Analyse et commentaires

La répartition des ETP au 31/12/2024 met en exergue le fait que la part des agents masculins de catégorie est la plus représentée dans l'établissement, avec un nombre de **68**.

L'établissement, dans la continuité de sa vocation, s'engage dans une démarche d'accompagnement des étudiants en employant des apprentis dans différents domaines d'activité : service communication, accueil, entretien et ressources humaines.

# **Le recrutement**

# Le recrutement

## Les titulaires

### **2 agents recrutés**

1 mutation – PS – Catégorie A

1 détachement – ATEE – Catégorie C

## Les contractuels

### **20 agents recrutés sur des emplois permanents**

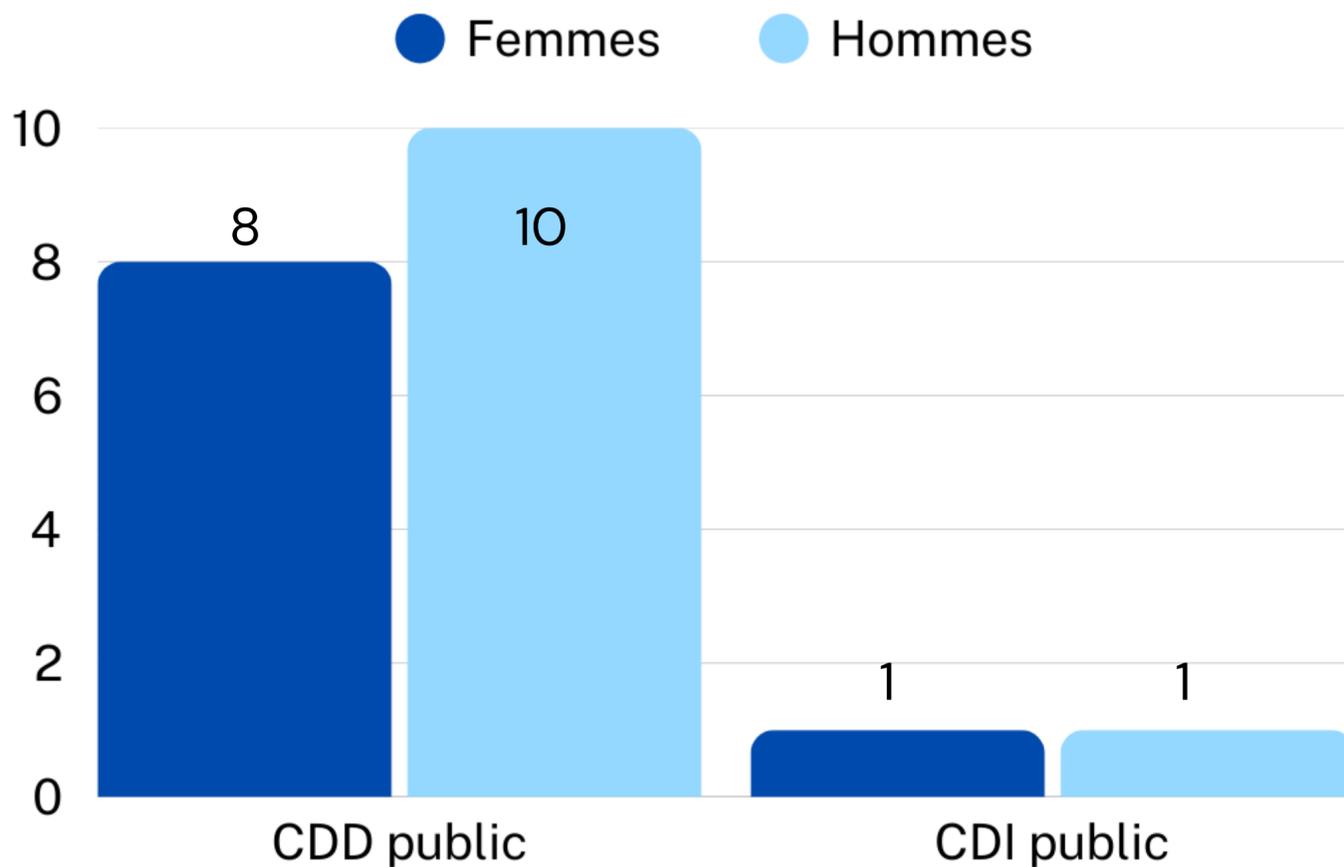
13 catégorie A

5 catégorie B

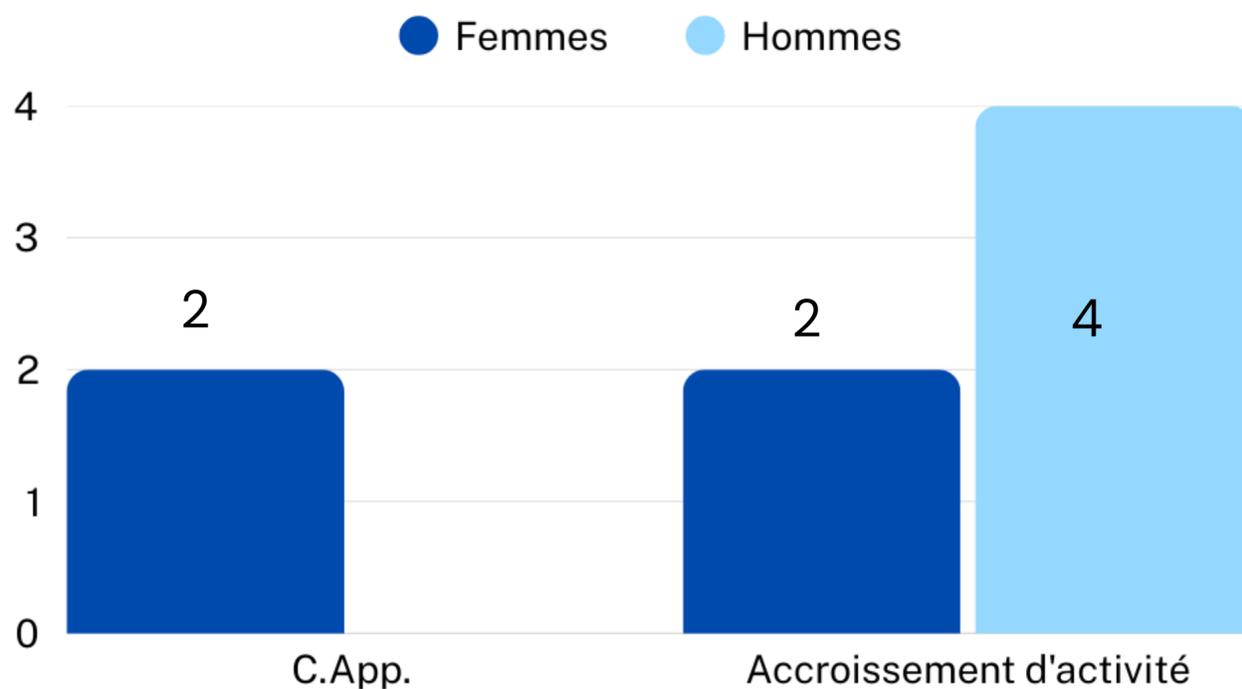
2 catégorie C

# L'emploi les âges

répartition des recrutements sur besoin permanent par  
type de contrat et par genre



répartition des recrutements sur besoin non permanent par  
motif et par genre



# Le recrutement

## Analyse et commentaires

Dans le cadre de la politique de recrutement, le service des RH de l'ENSM a mis en place des procédures de recrutements en publiant les offres d'emploi :

- sur le site internet [choisirleservicepublic.gouv.fr](http://choisirleservicepublic.gouv.fr)
- France Travail,
- partenariats avec mission locale, Cap Emploi
- Le club des Entreprises s'engagent
- tout autre réseau de communication mis à la disposition de l'établissement (publication interne via les messageries, réseaux sociaux ...)

Les travaux à venir dans le cadre du plan égalité professionnelle viseront à améliorer les outils liés aux recrutements (charte du recruteur, grille d'évaluation...)

Le suivi de la masse salariale et des ETPT est réalisé de façon hebdomadaire avec les différents services concernés (Direction, comptabilité, service ordonnateur...)

L'enquête effectifs/activités fournie par la Direction des Sports est complétée mensuellement.

# **Les parcours professionnels**

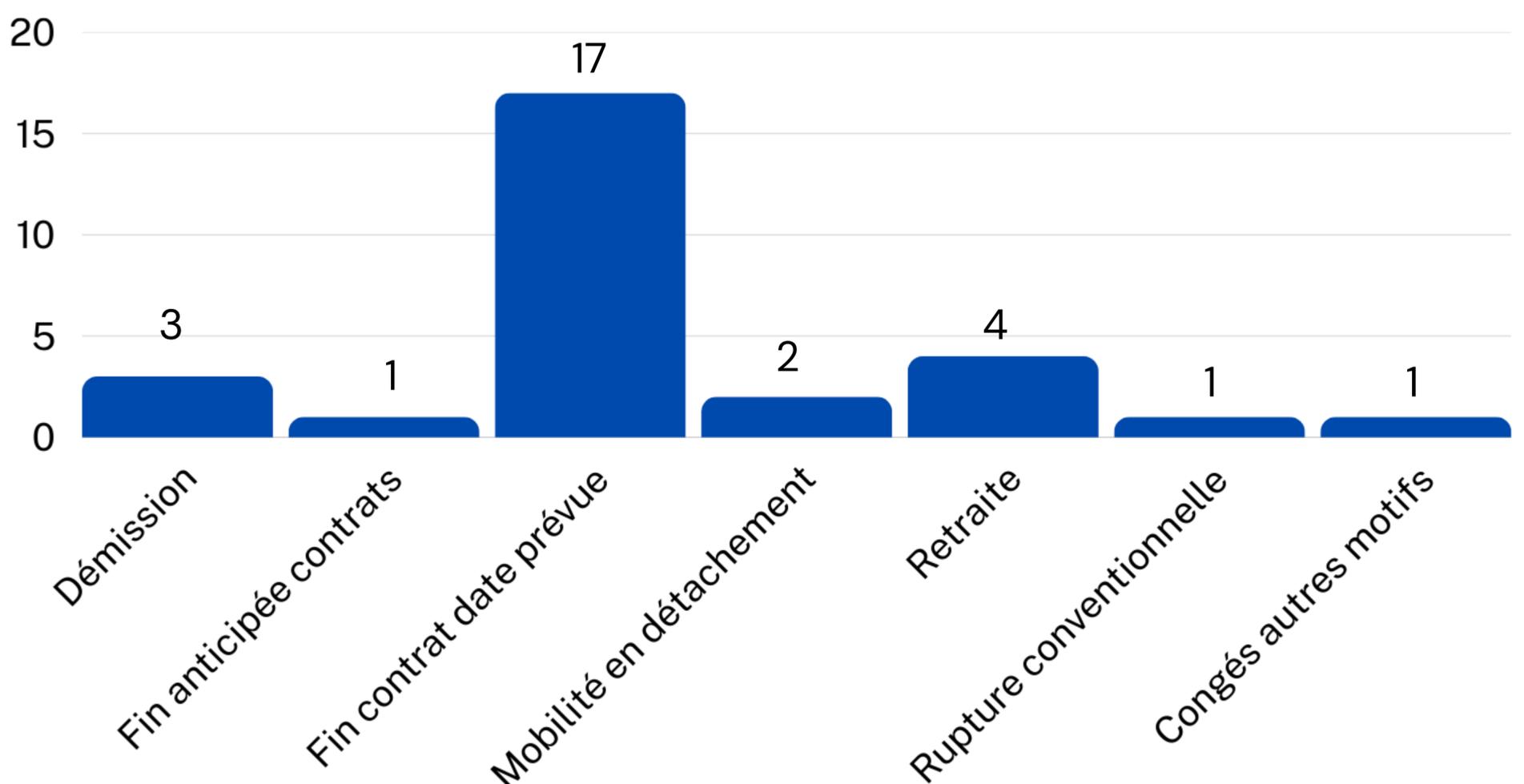
# Les parcours professionnels

## Les promotions

**7 avancements de grade**  
**1 changement de corps**

- 7 agents ont fait l'objet d'une promotion par avancement de grade
- 1 agent de plus de 60 ans a fait l'objet d'une promotion par changement de corps en passant de la catégorie C à la catégorie B

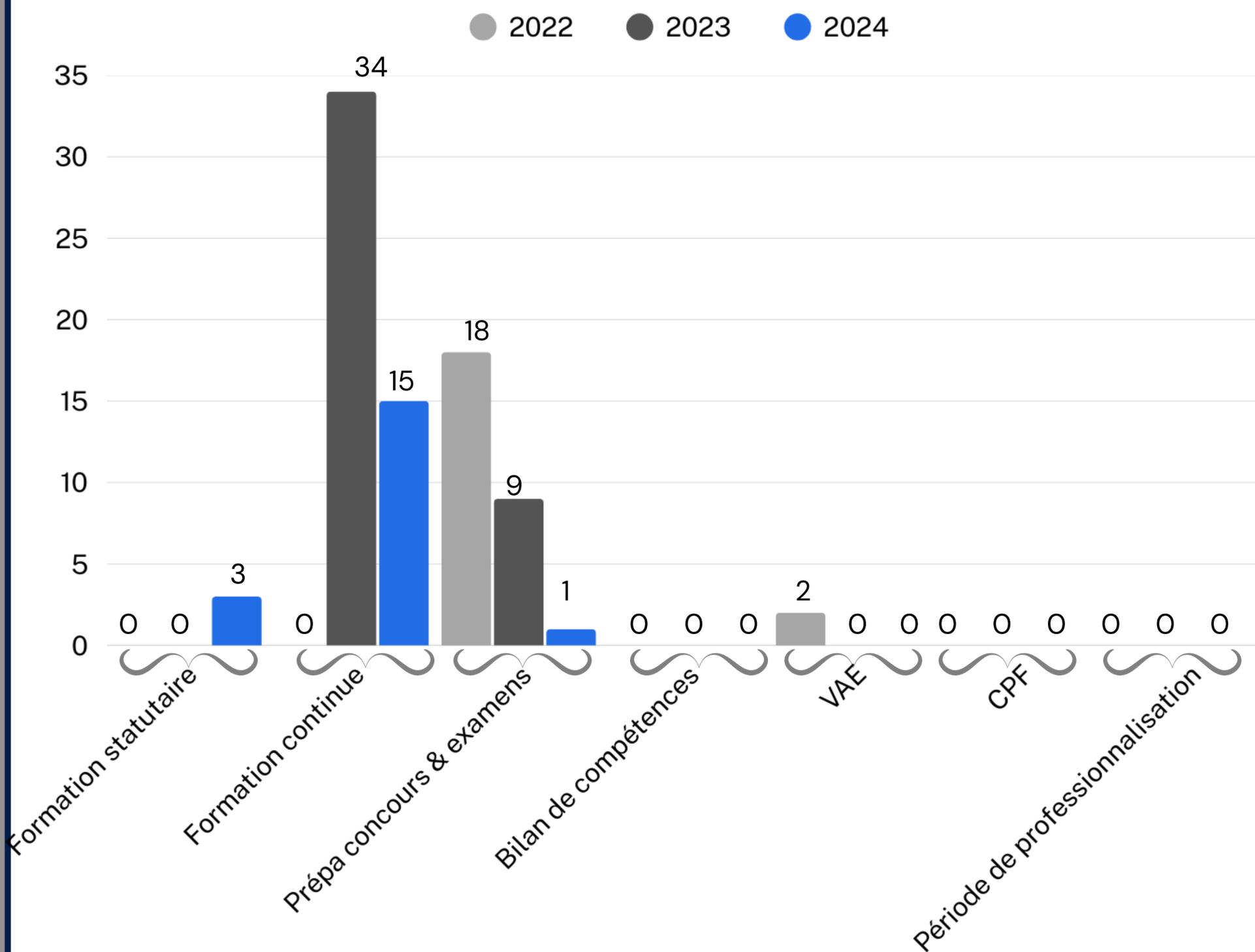
## Les départs



# **La formation**

# La formation

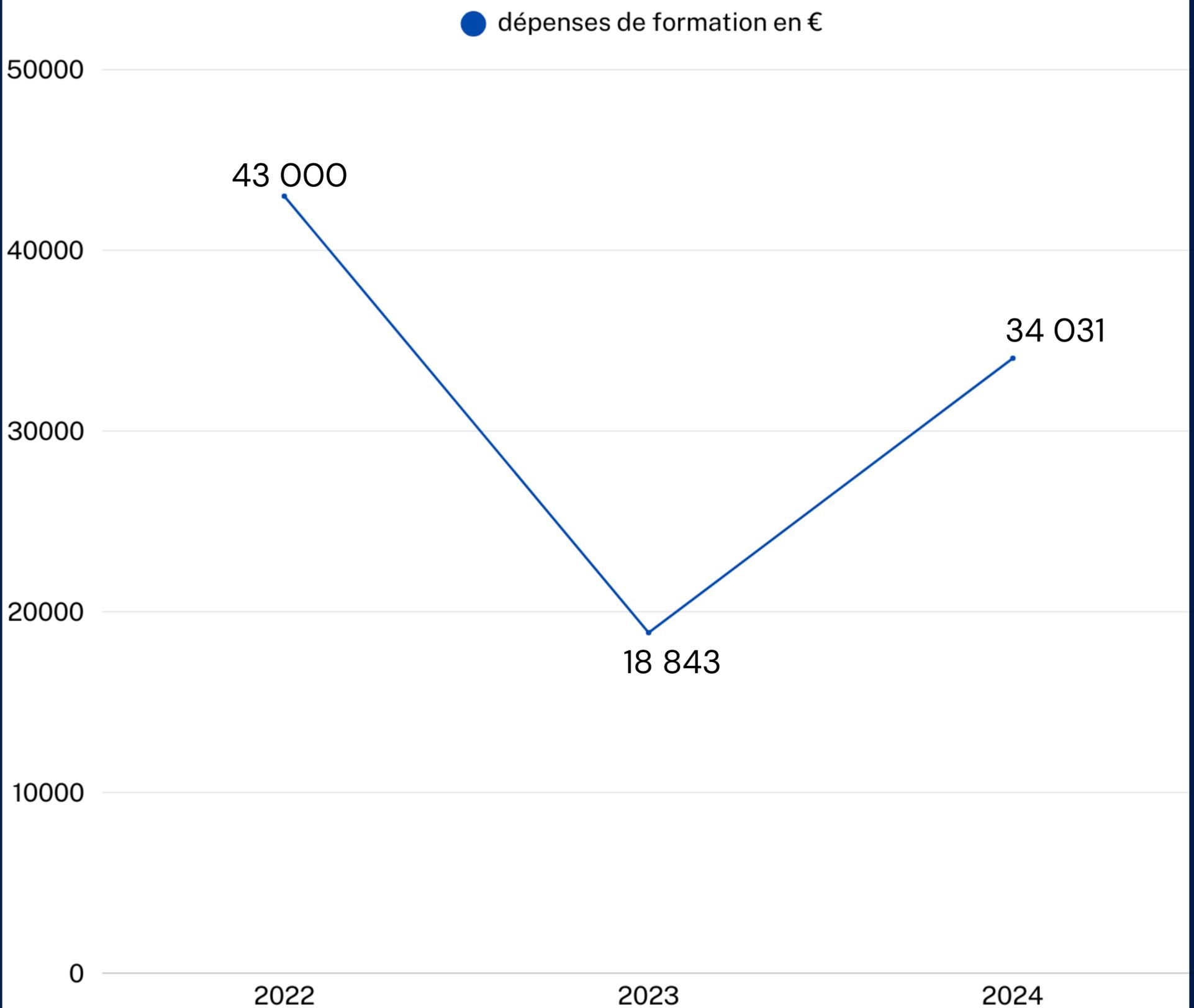
Evolution selon les types de formations



En 2024, 31 agents ont bénéficié d'une action de formation

# La formation

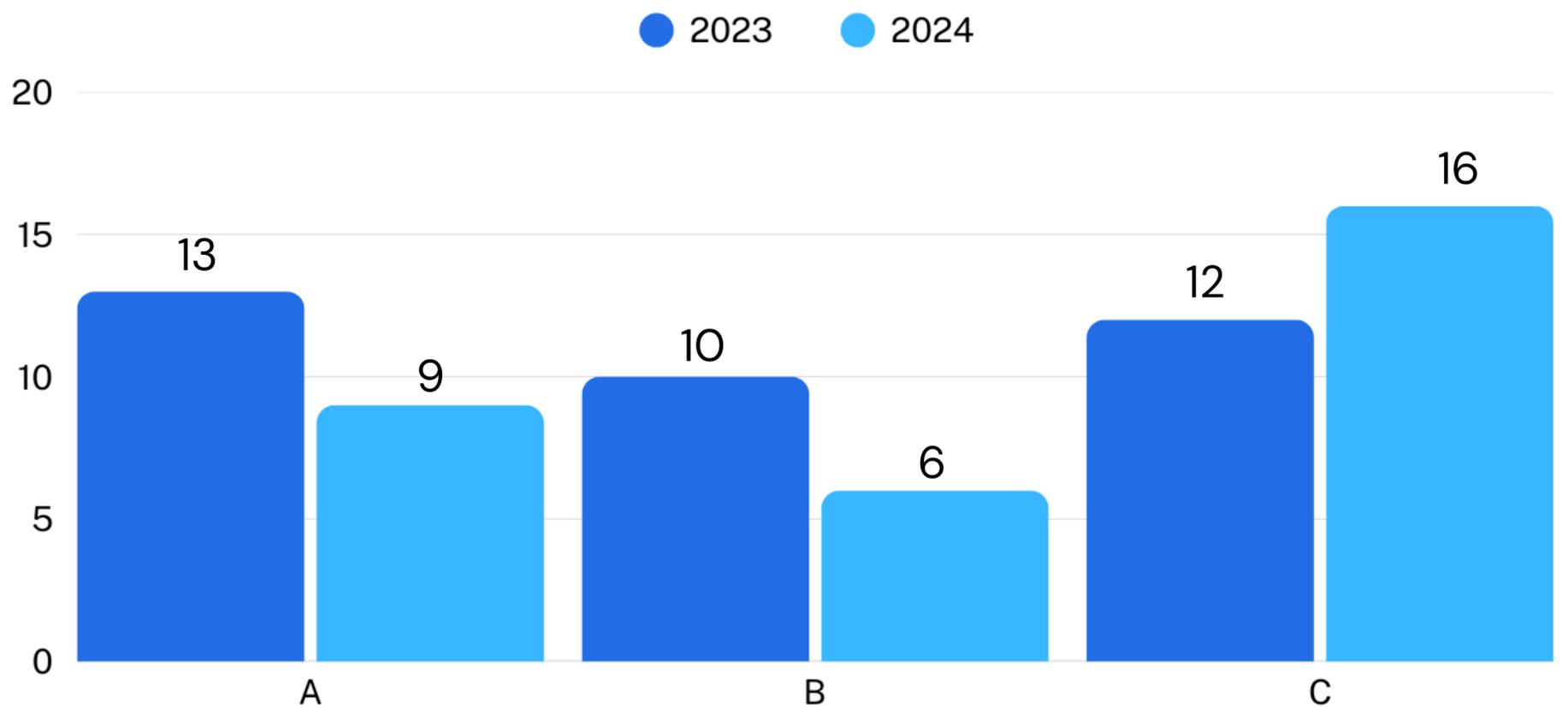
## Evolution des coûts de la formation



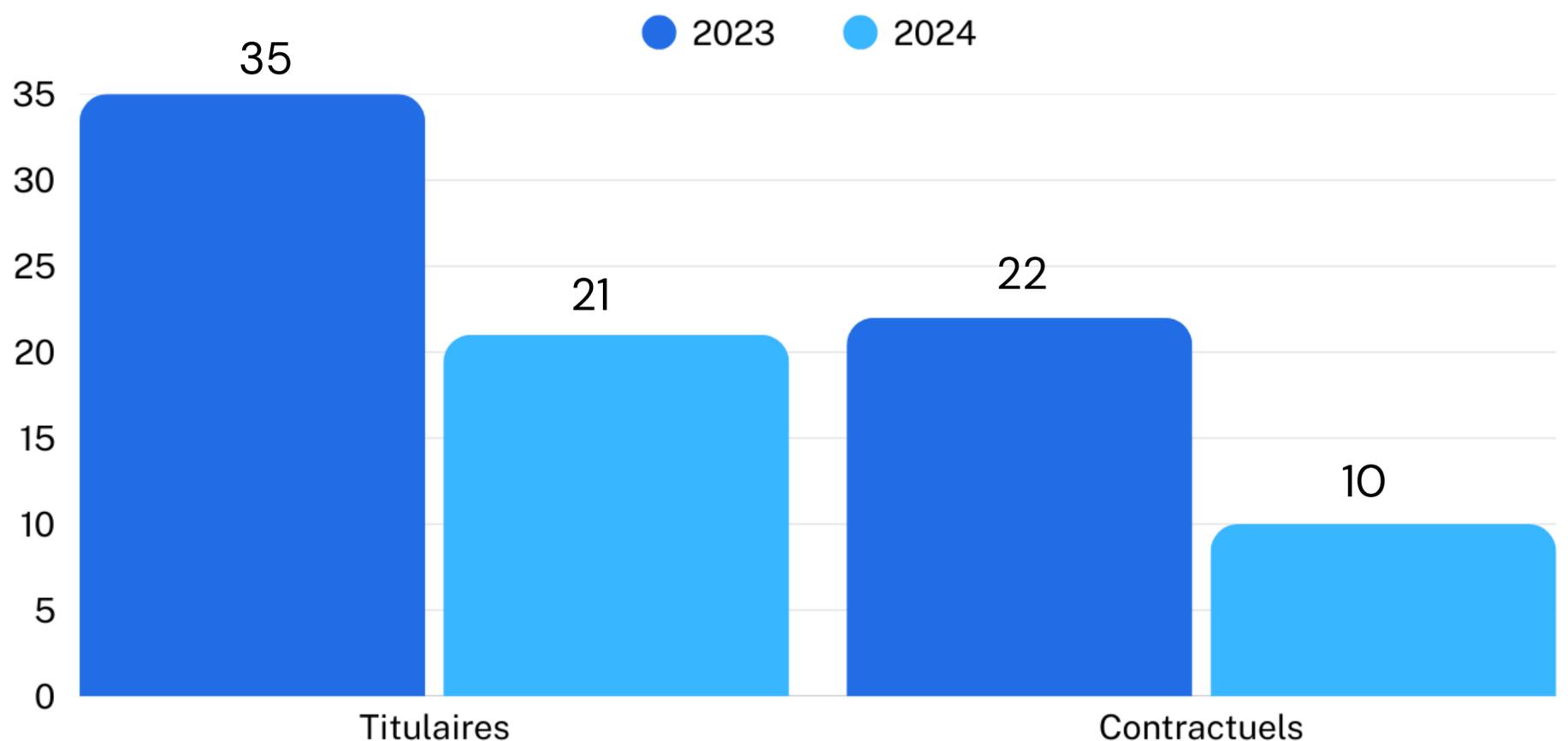
Bien que le nombre de formations suivies en 2024 soit inférieur à 2023, le coût pris en charge est près de deux fois plus élevé.

# La formation

Evolution et répartition des formations par catégorie



Evolution et répartition des formations par statut



# La formation

## Analyse et commentaires

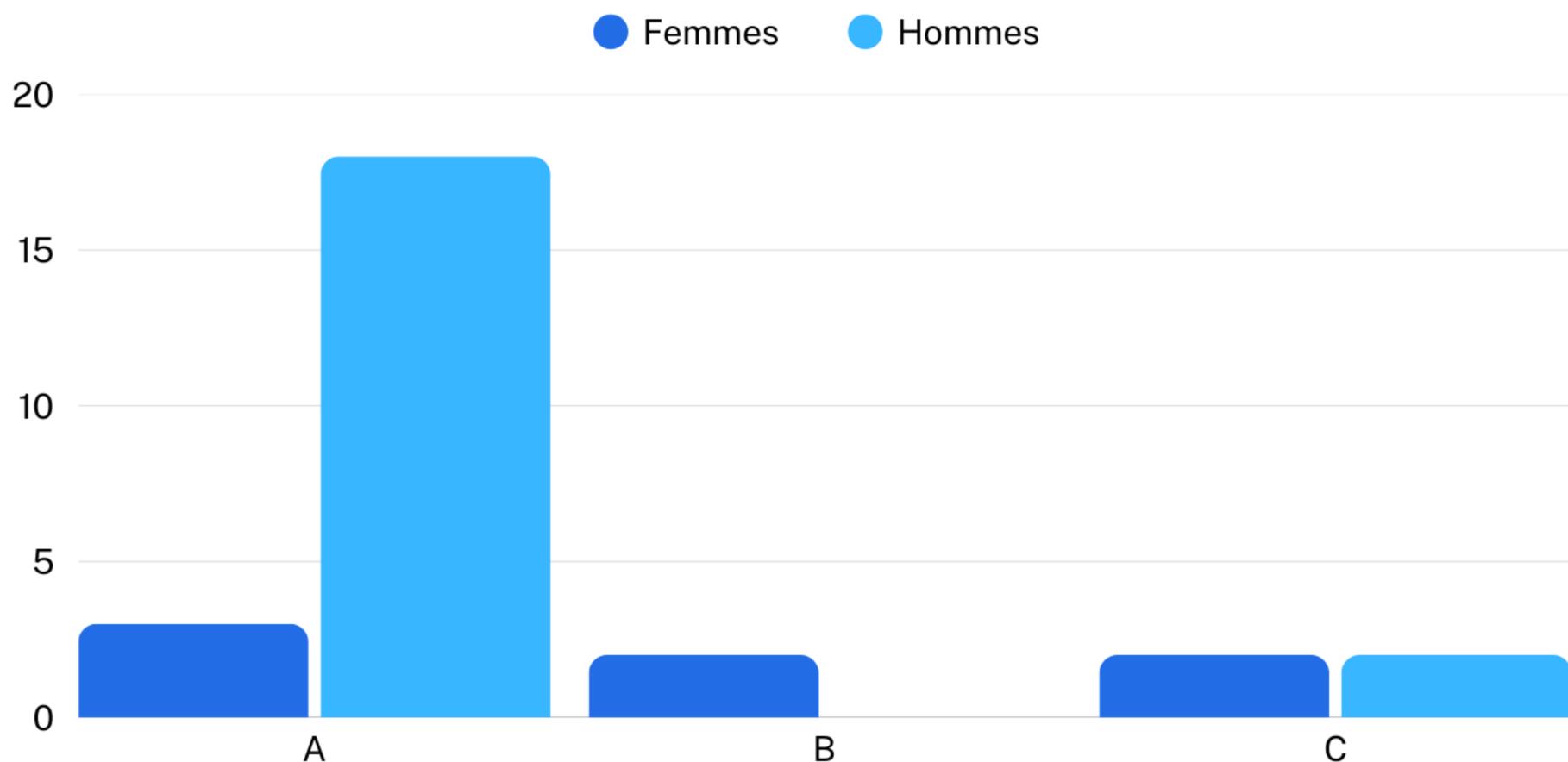
Bien que le nombre de formation en 2024 soit en baisse par rapport aux années précédentes, les coûts entre 2023 et 2024 ont considérablement augmenté.

Pour maîtriser ce paramètre, la mise en place de commissions de formations sera nécessaire.

# **La rémunération**

# La rémunération

Agents bénéficiaires de la GIPA  
(titulaires et contractuels)



	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>A</b>	<b>3</b>	<b>18</b>
<b>B</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>C</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

En 2024, le coût annuel employeur s'élève à 9 025 579,92€

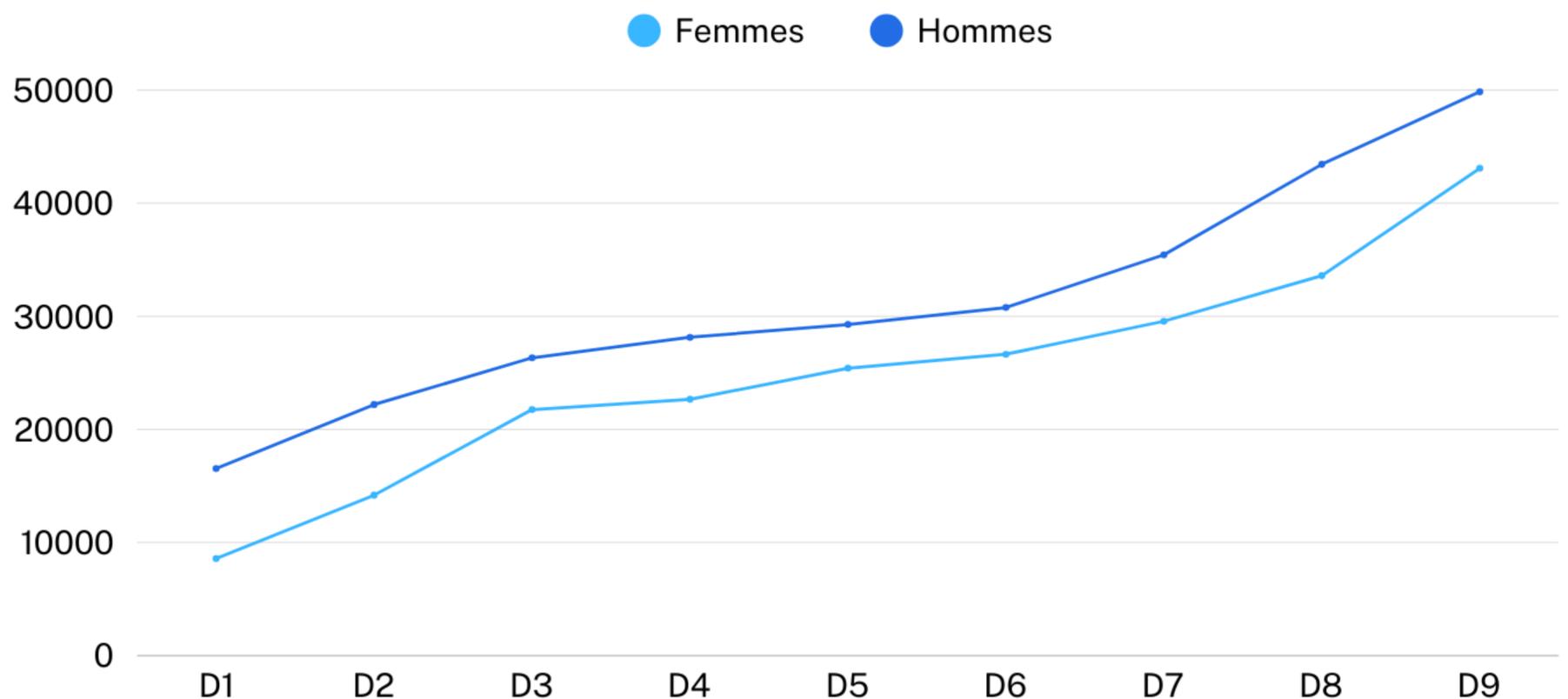


La GIPA ou Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat concerne les agents pour lesquels l'évolution du traitement brut indiciaire est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation.

La mise en place du cadre de gestion des contractuels permettra de répondre à leur évolution indiciaire.

# La rémunération

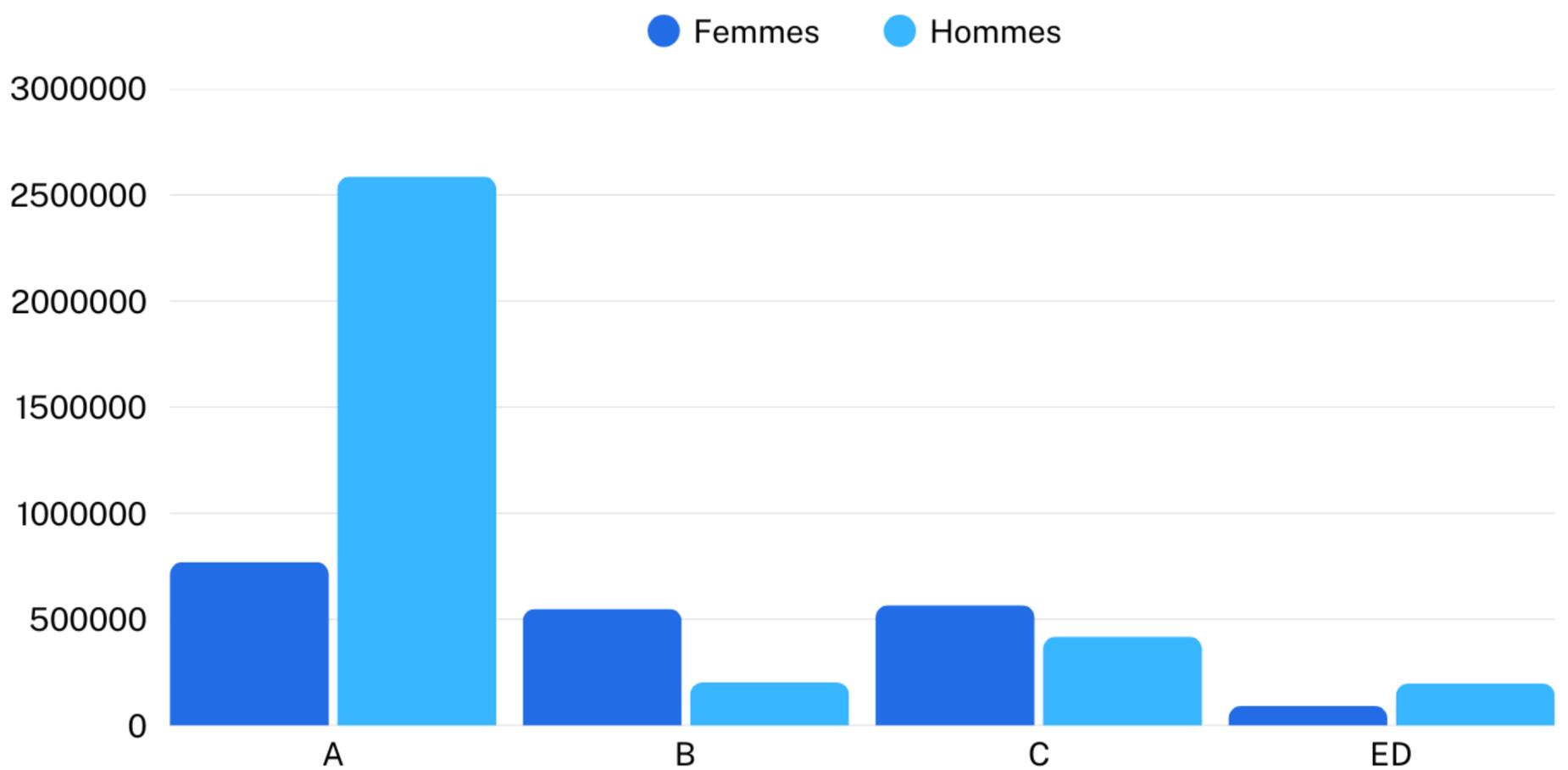
Distribution des rémunérations nettes (déciles) pour les agents sur emploi permanent rémunérés au cours de l'année



	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>D1</b>	8575	16545
<b>D2</b>	14186	22198
<b>D3</b>	21751	26330
<b>D4</b>	22660	28144
<b>D5</b>	25414	29281
<b>D6</b>	26644	30778
<b>D7</b>	29563	35434
<b>D8</b>	33600	43443
<b>D9</b>	43093	49851

# La rémunération

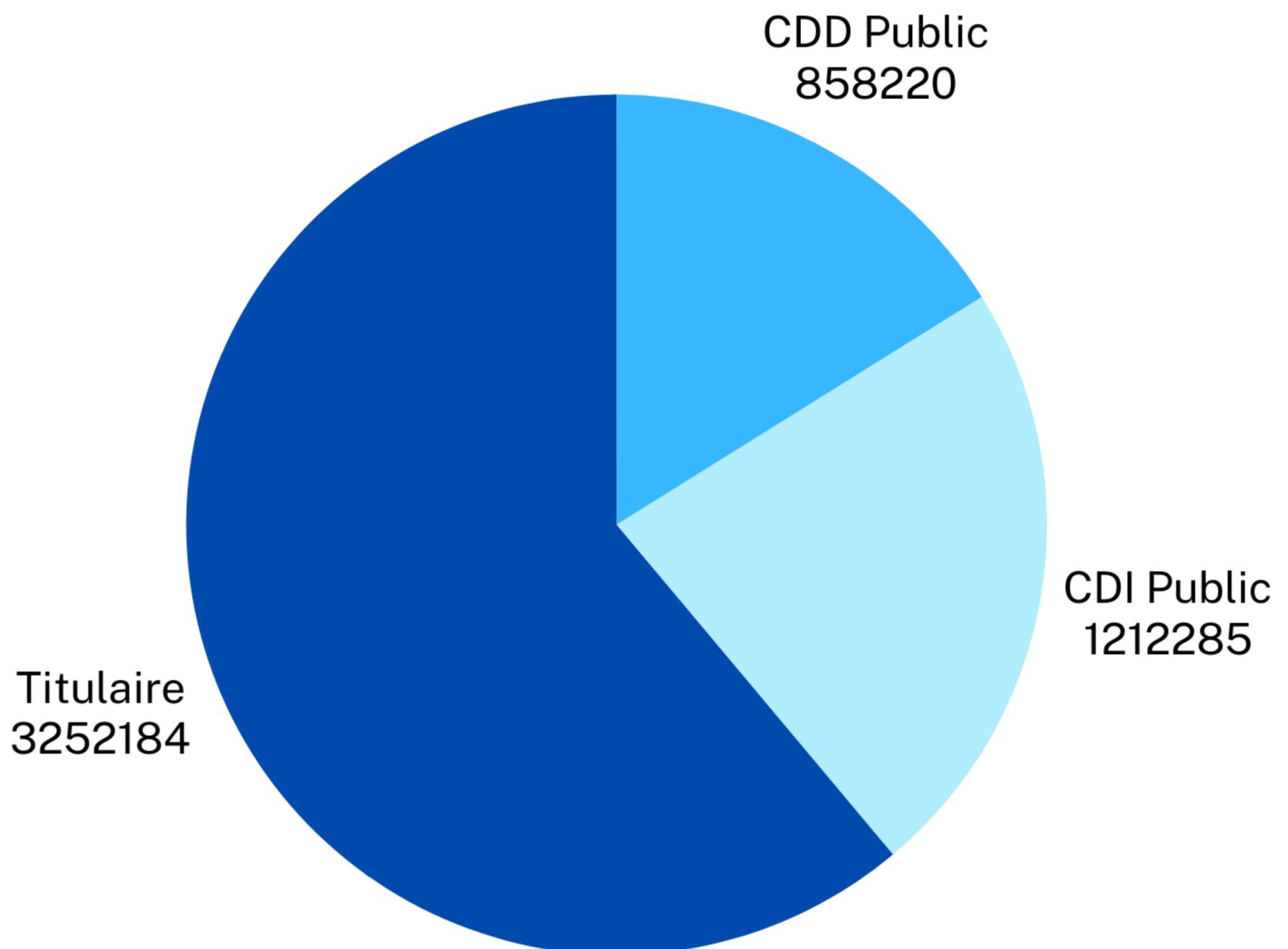
Total des rémunérations annuelles brutes versées pour les agents sur emploi permanent par catégorie et par genre



	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>A</b>	769 294	2 585 788
<b>B</b>	549 306	202 979
<b>C</b>	566 230	417 768
<b>ED</b>	91 104	197 405

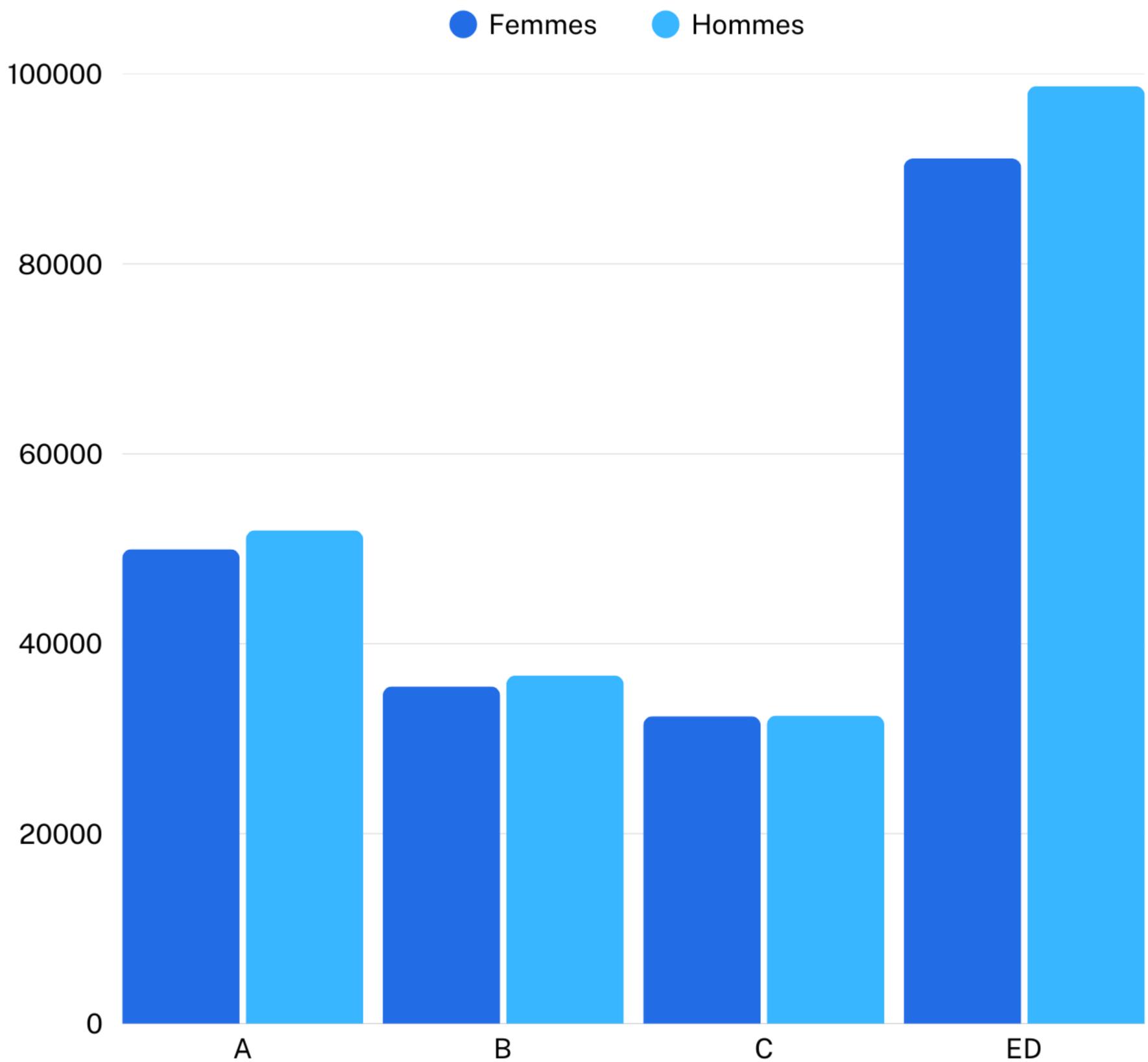
# La rémunération

Total des rémunérations annuelles brutes versées pour les agents sur emploi permanent par statut (montant en €)



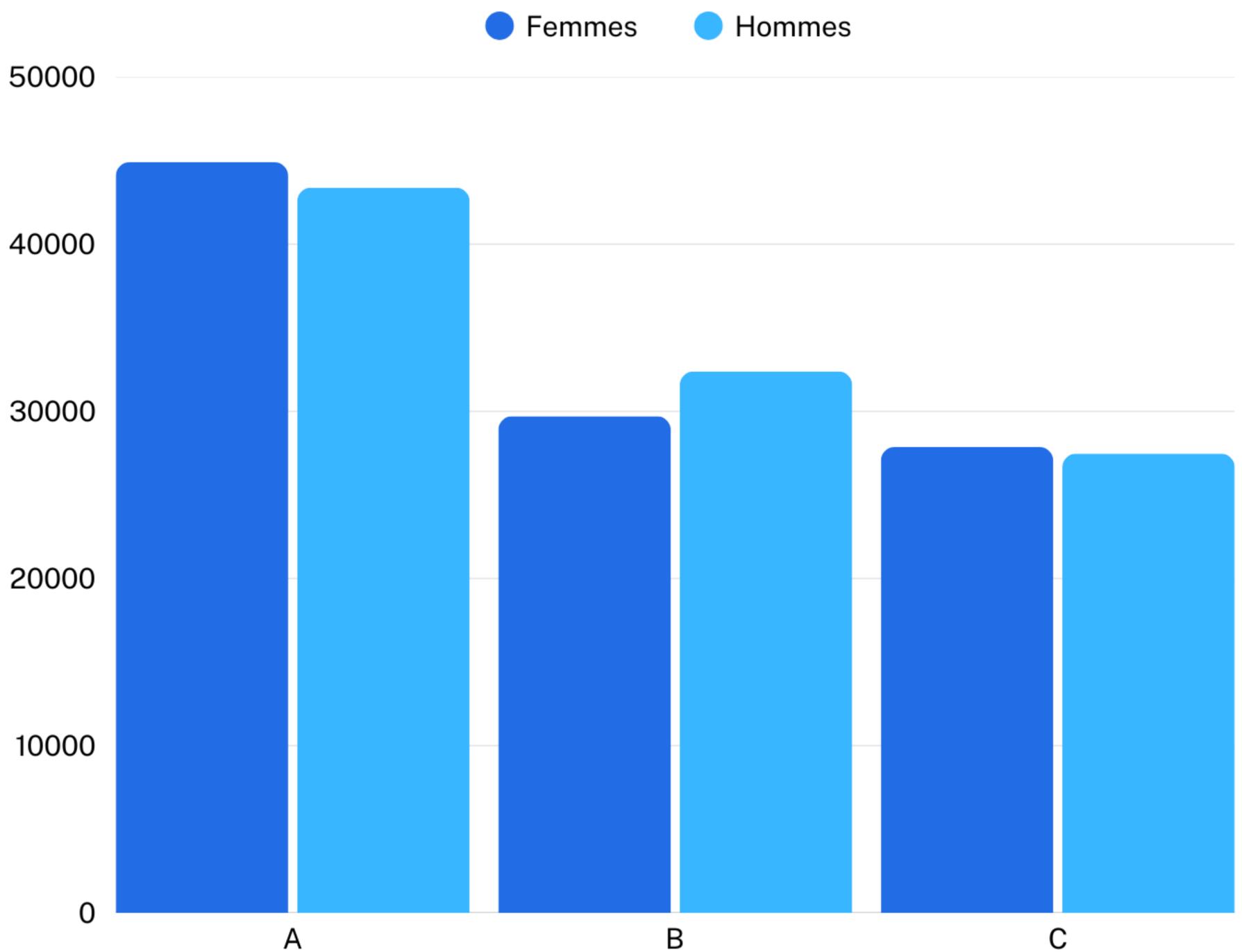
# La rémunération

Moyenne de rémunération des titulaires  
par catégorie et par genre



# La rémunération

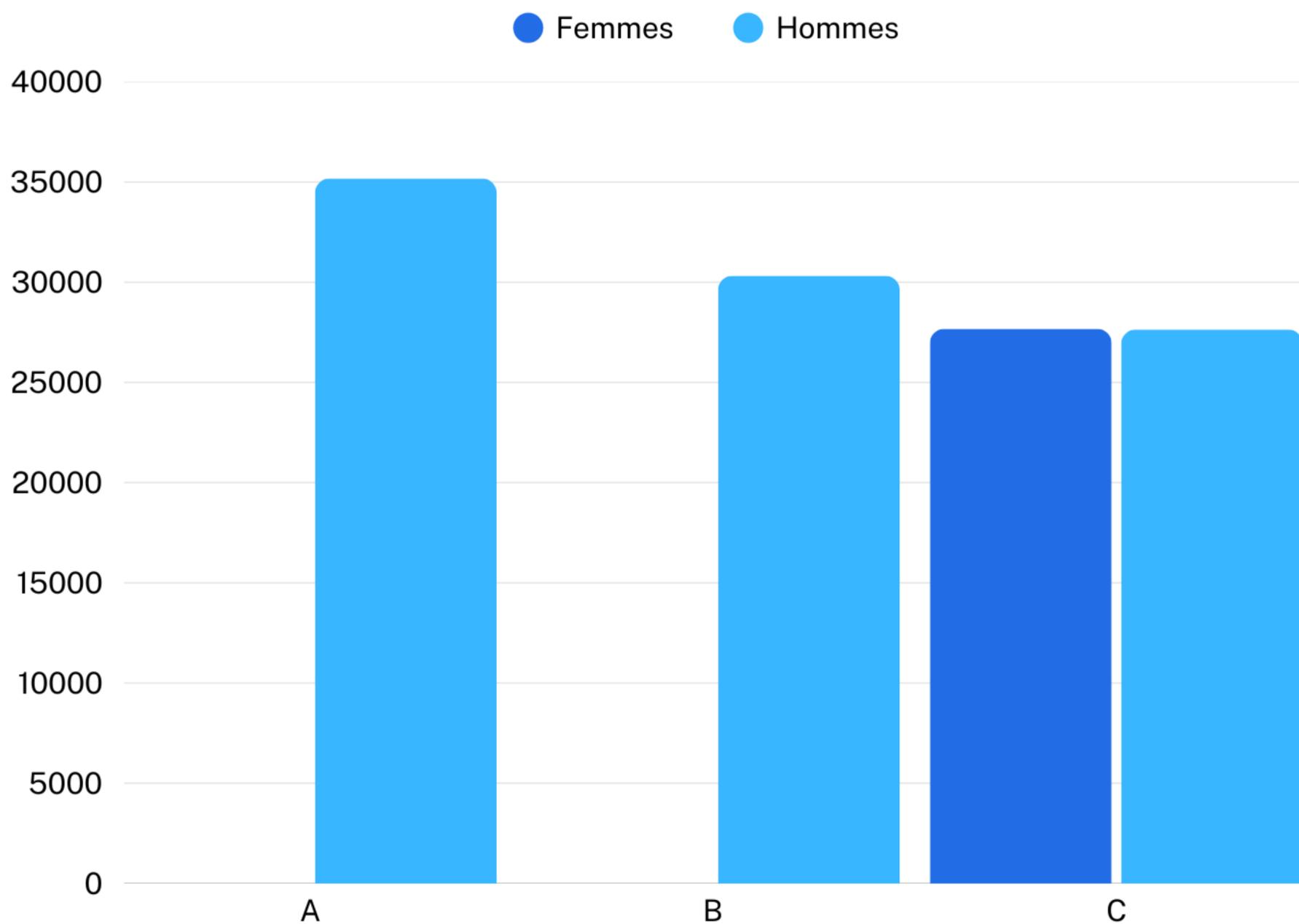
Moyenne de rémunération en € des agents en CDI par catégorie



	Femmes	Hommes
A	44 897	43 369
B	29 699	32 381
C	27 861	27 462

# La rémunération

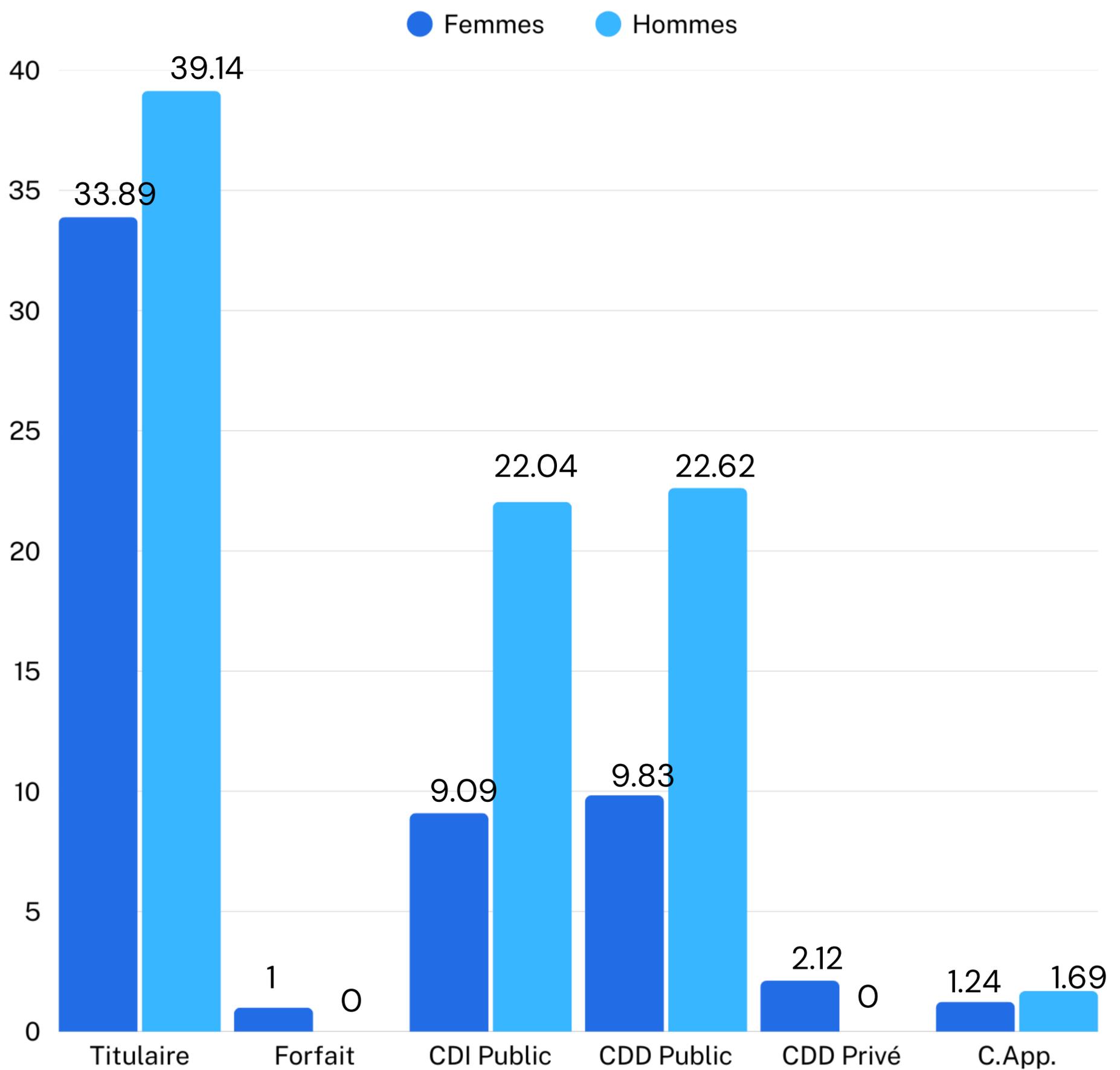
Moyenne de rémunération en € des agents en CDD par catégorie



	Femmes	Hommes
A		35 171
B		30 323
C	27 677	27 635

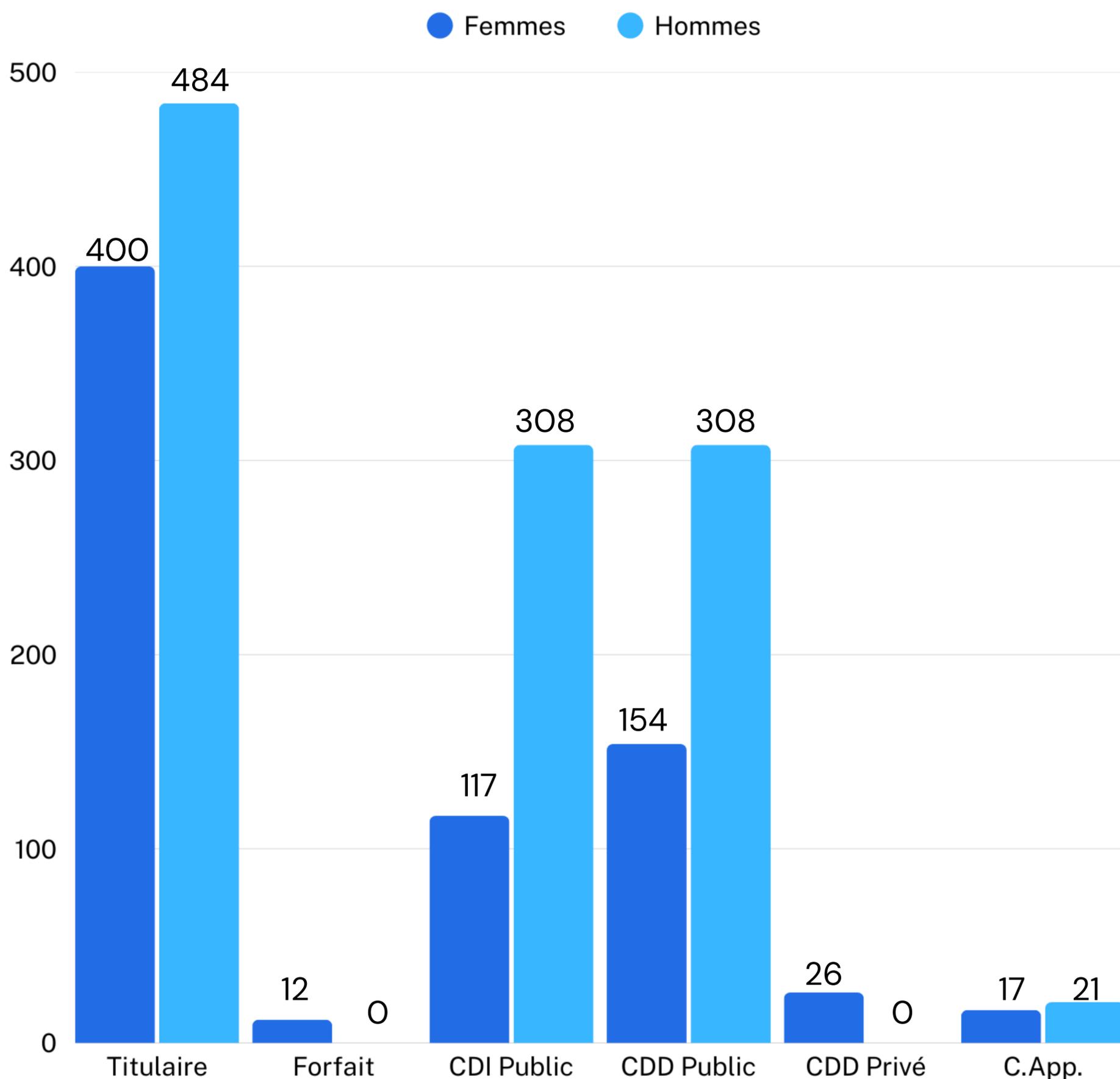
# La rémunération

Nombre d'ETPT rémunérés



# La rémunération

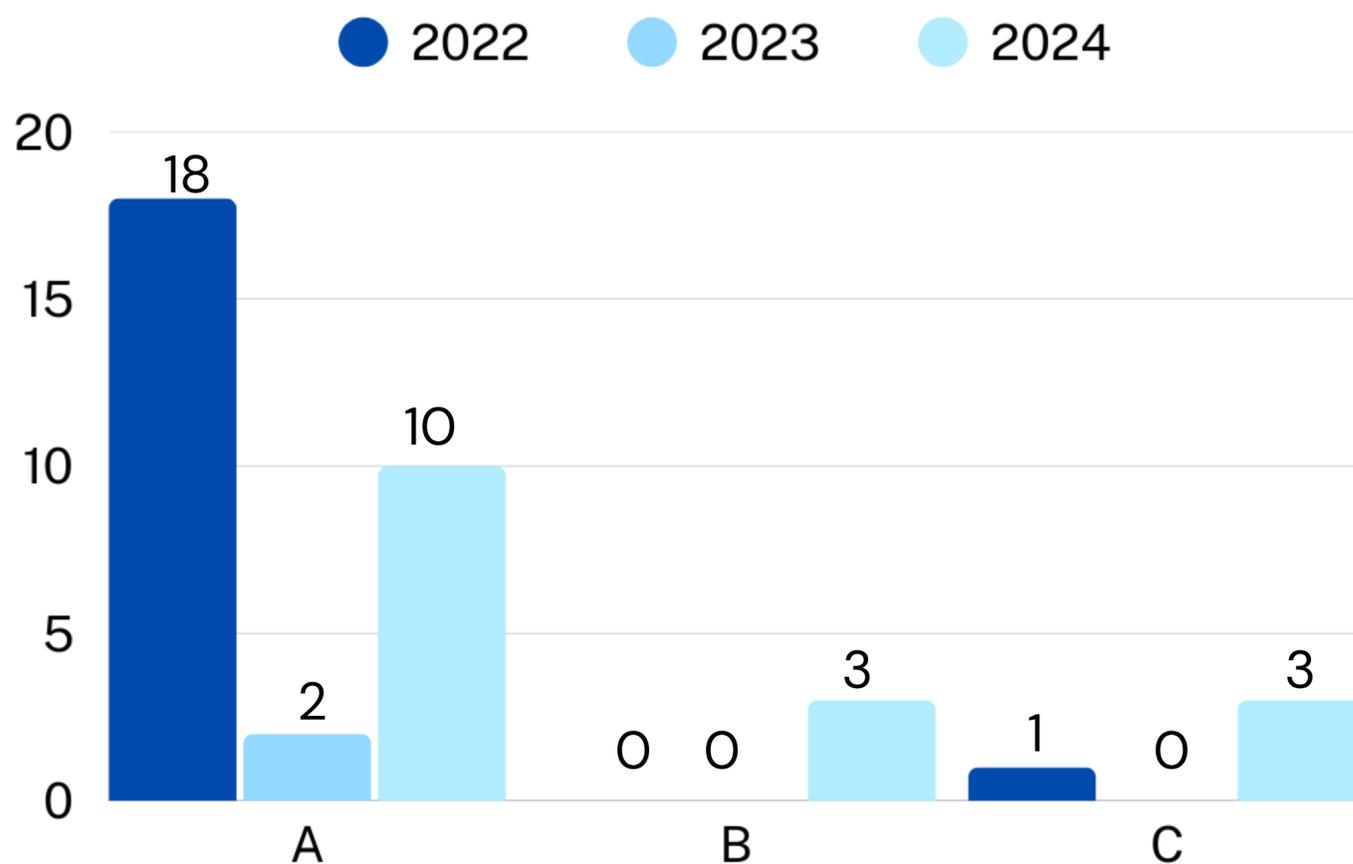
Nombre de mois de personnes physiques payées pour les agents sur emploi permanent ou non permanent



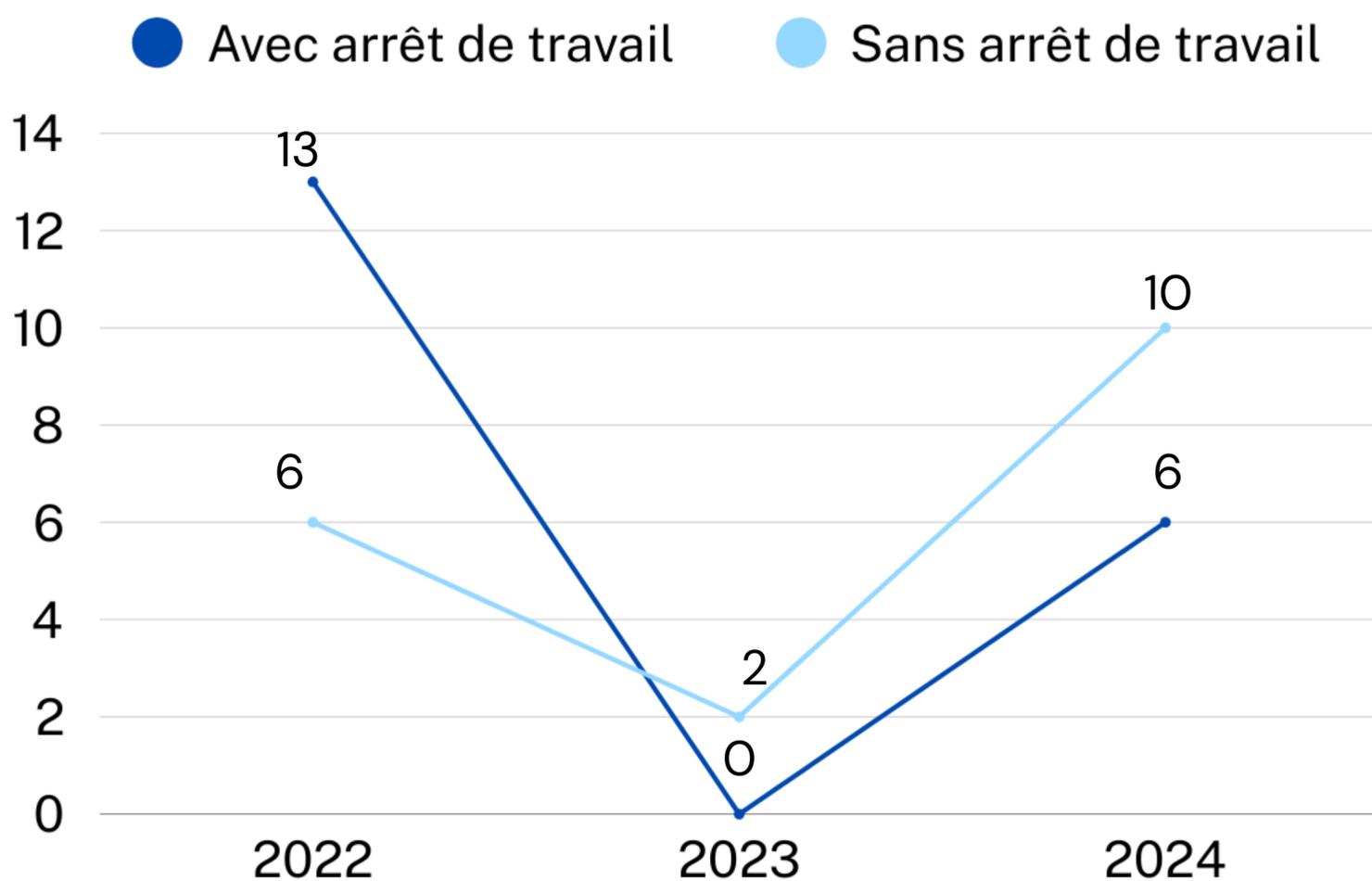
# **Santé et sécurité au travail**

# Santé et sécurité au travail

Nombre d'agents ayant eu une absence pour raisons de santé par catégorie

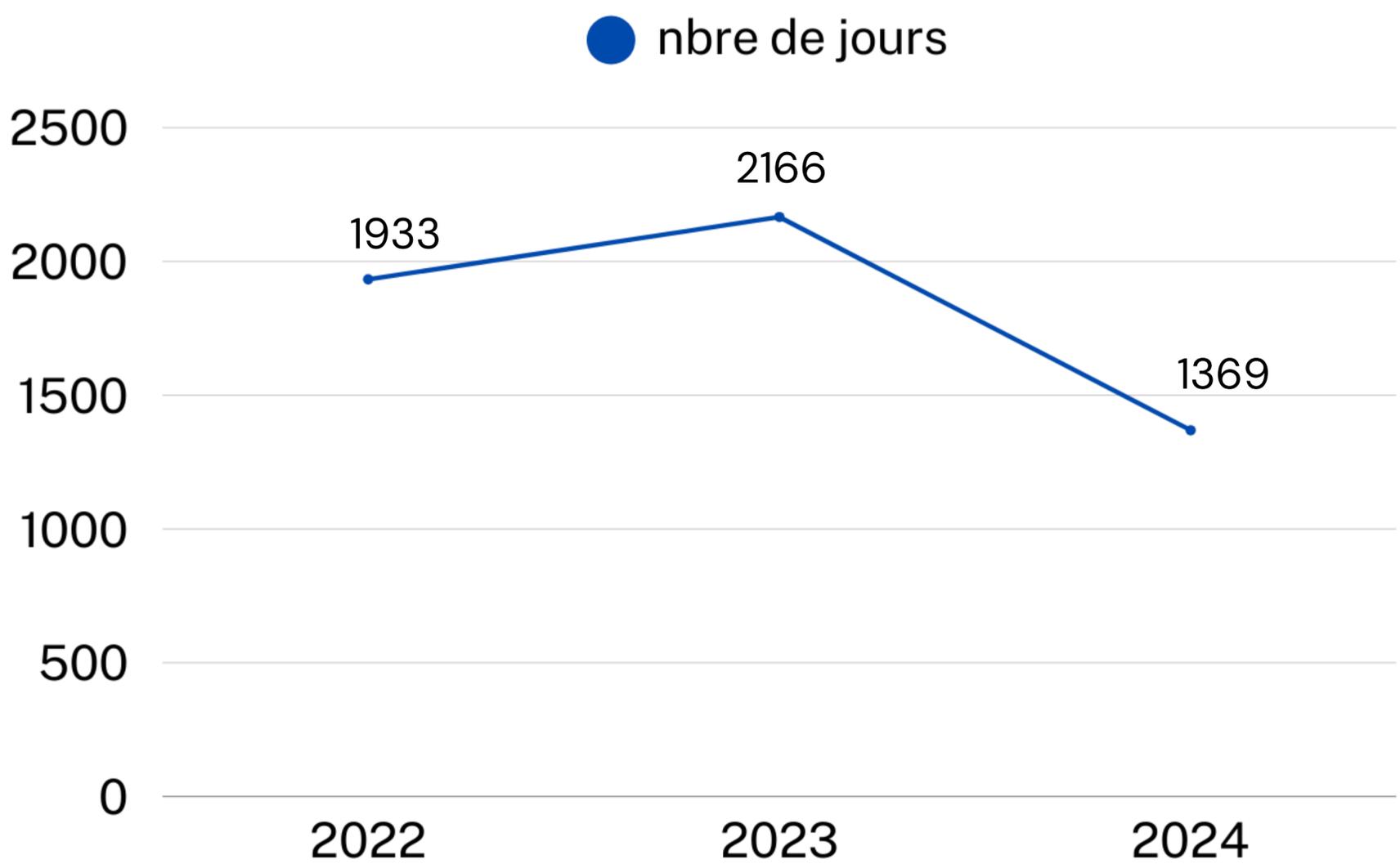


Nombre d'agents ayant eu un accident de service avec et sans arrêt de travail



# Santé et sécurité au travail

Evolution du nombre de jours d'absences pour raisons de santé

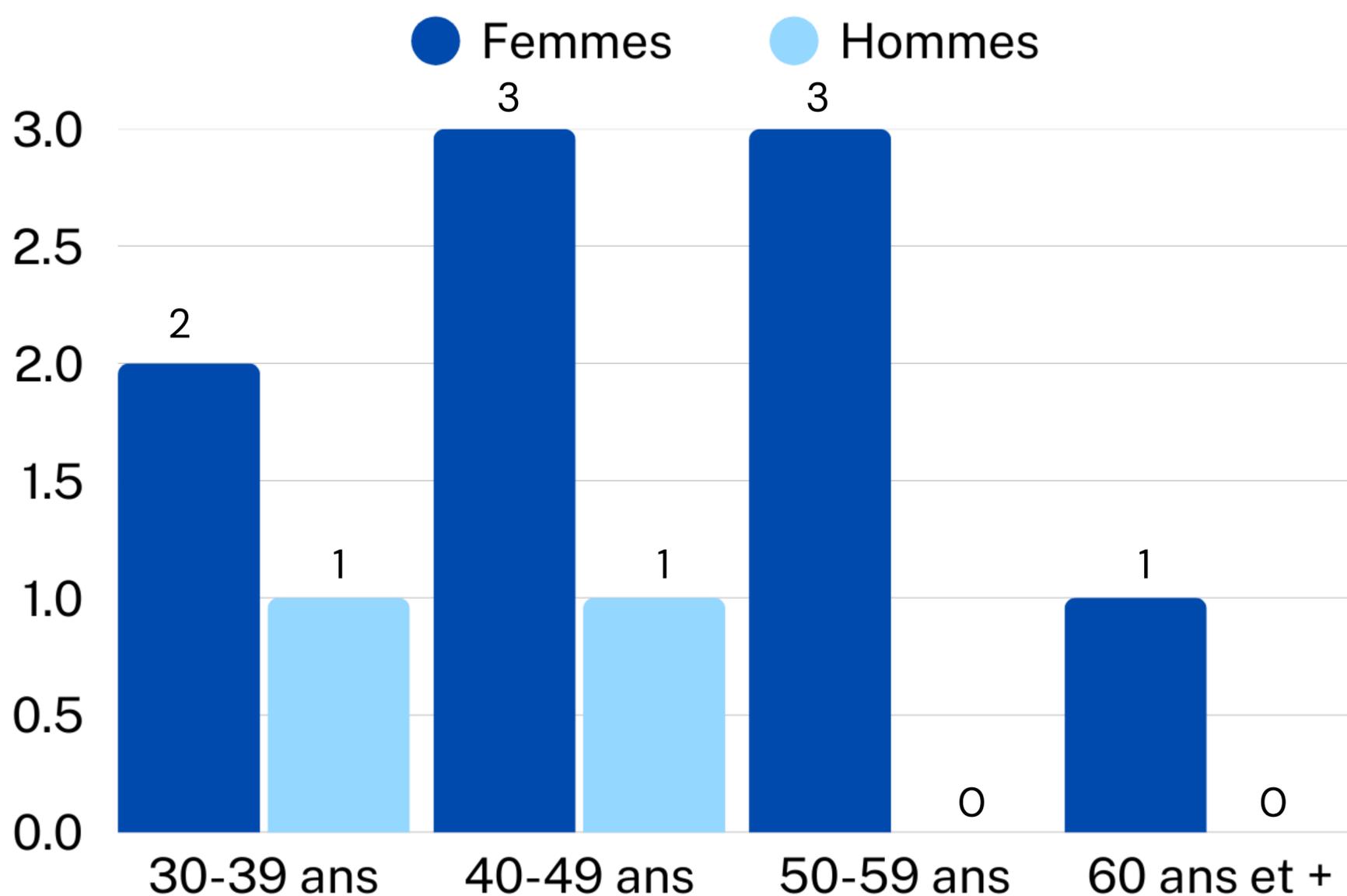


# **L'organisation et le temps de travail**

# L'organisation et le temps de travail

## Le télétravail

Répartition des télétravailleurs au 31/12/2024 par genre et par tranche d'âges

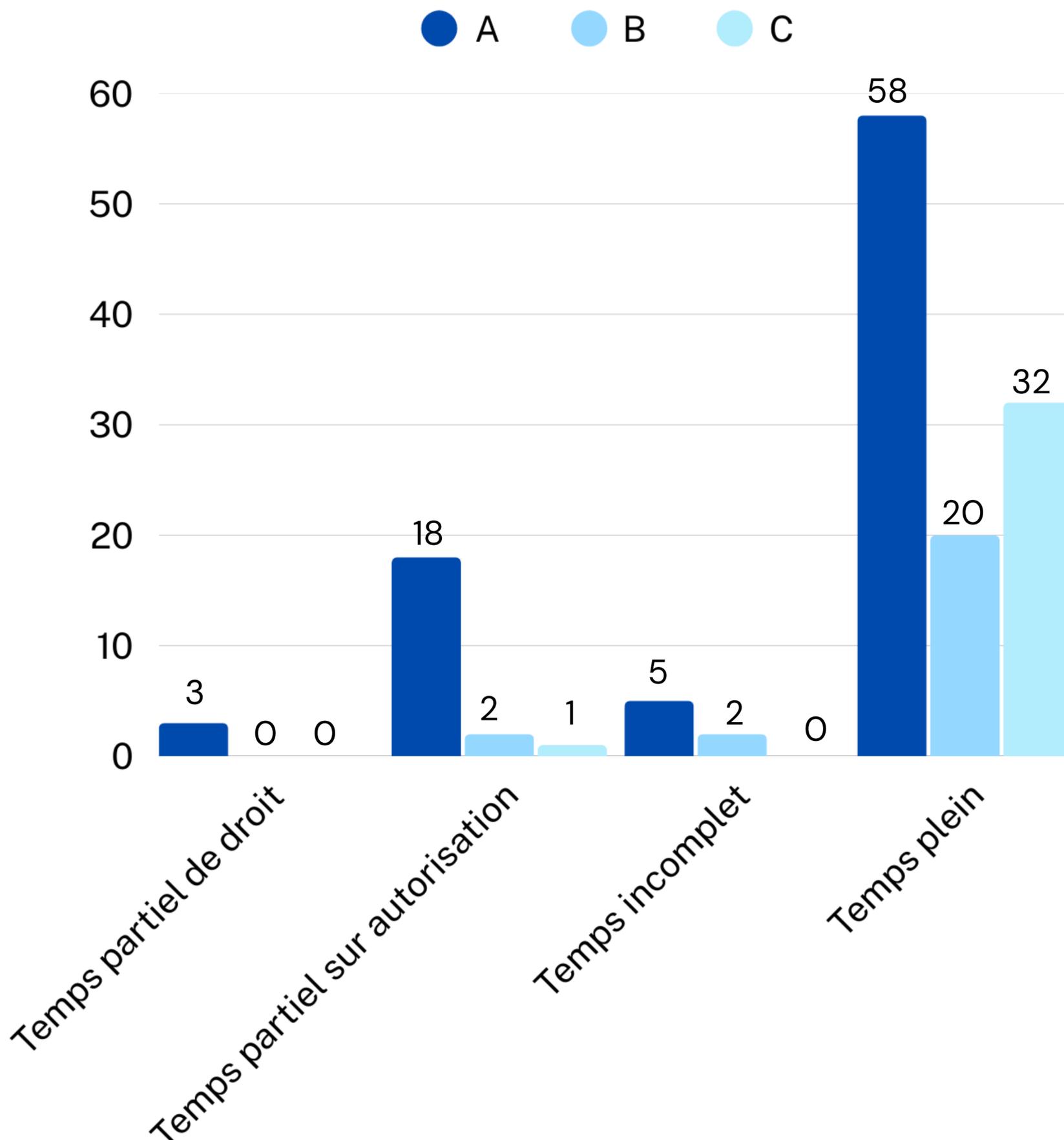


11 agents ont télétravaillé en 2024, 9 femmes et 2 hommes. Hormis pour raisons médicale, les agents dont les fonctions peuvent être télétravaillées, sont autorisés à organiser leur temps avec un jour de télétravail par semaine.

# L'organisation et le temps de travail

## temps partiels / temps incomplets

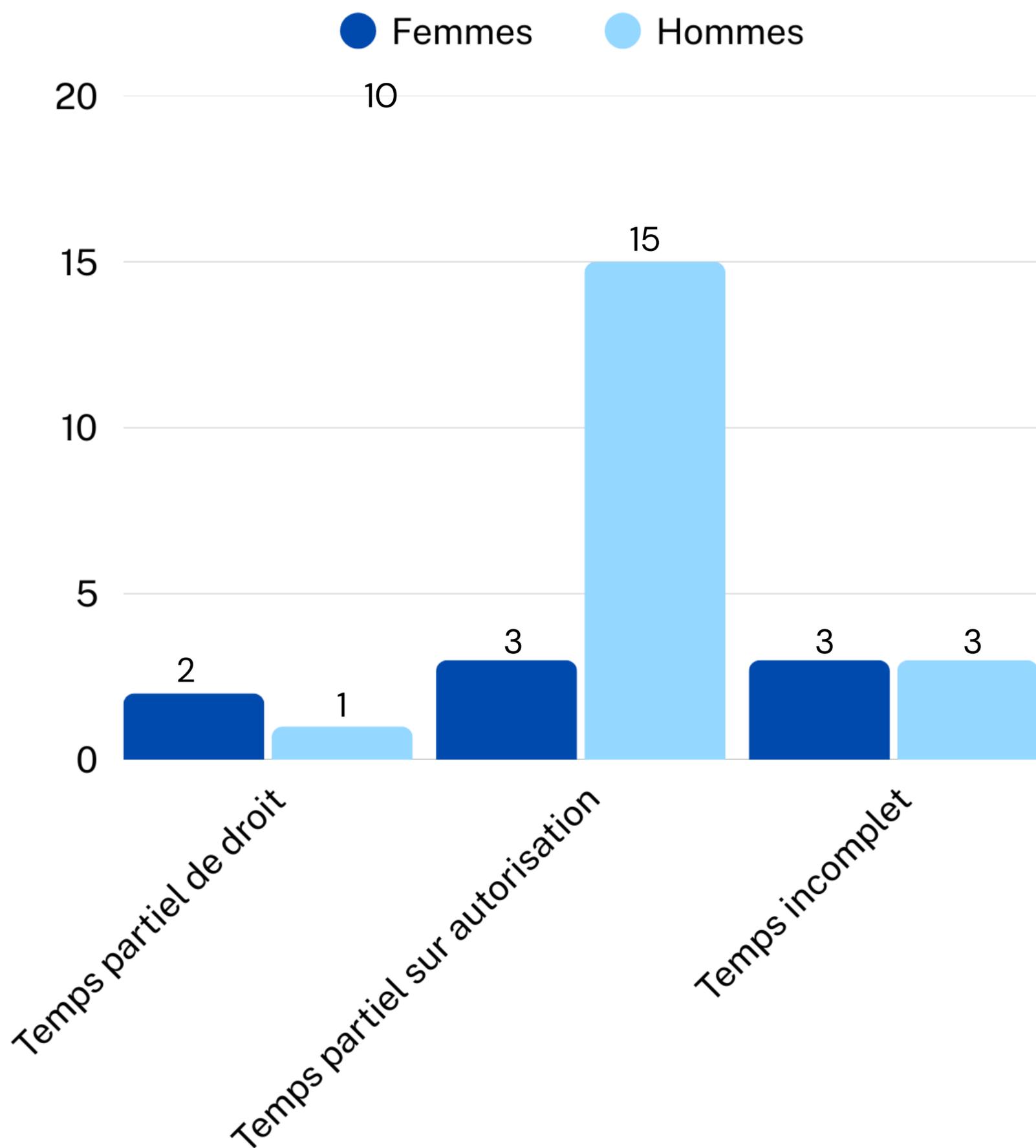
Répartition des agents selon la quotité travaillée par catégorie et par motif



# L'organisation et le temps de travail

## temps partiels / temps incomplets

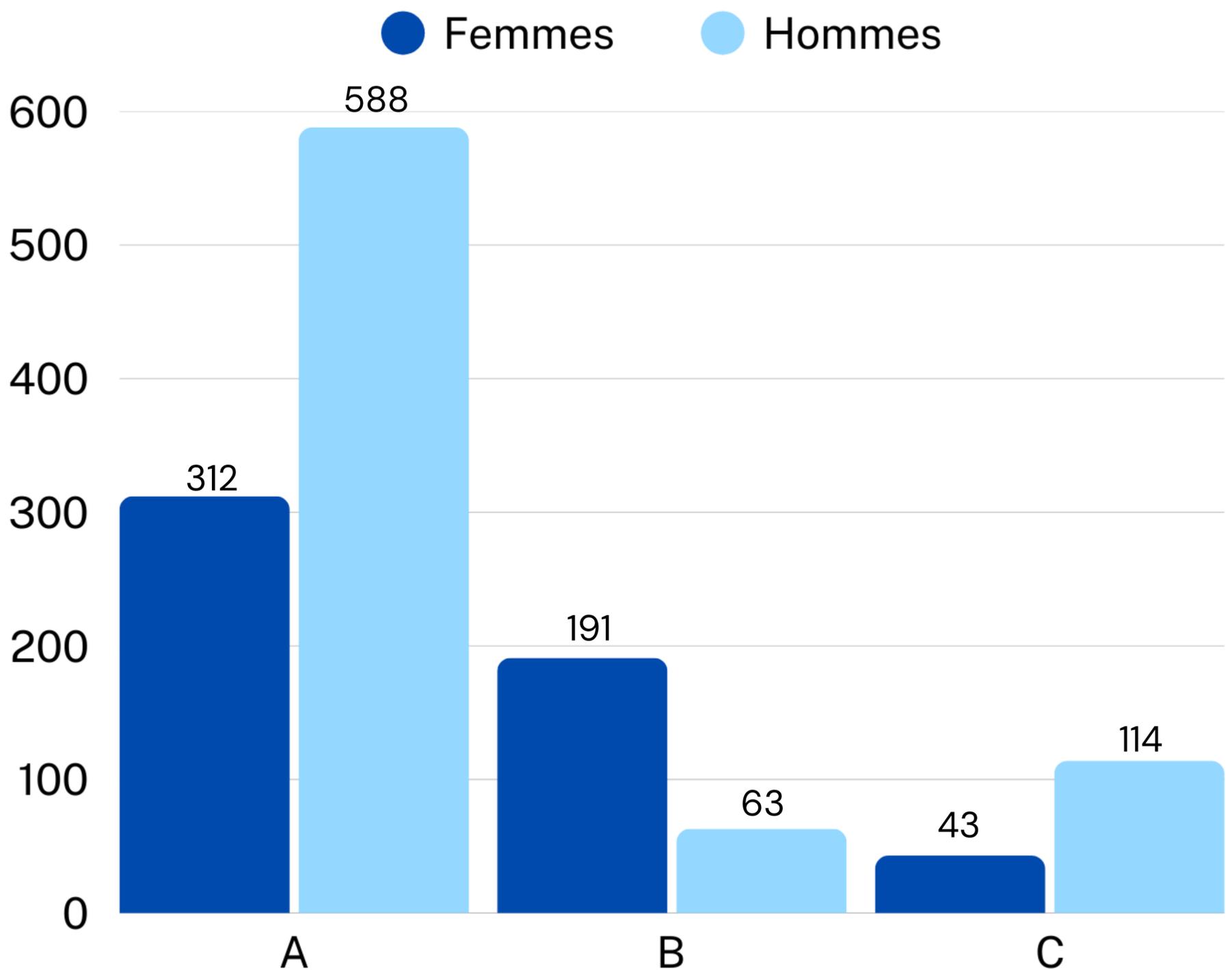
Répartition des agents à temps incomplet ou partiel par genre et par motif



# L'organisation et le temps de travail

## Compte Epargne Temps

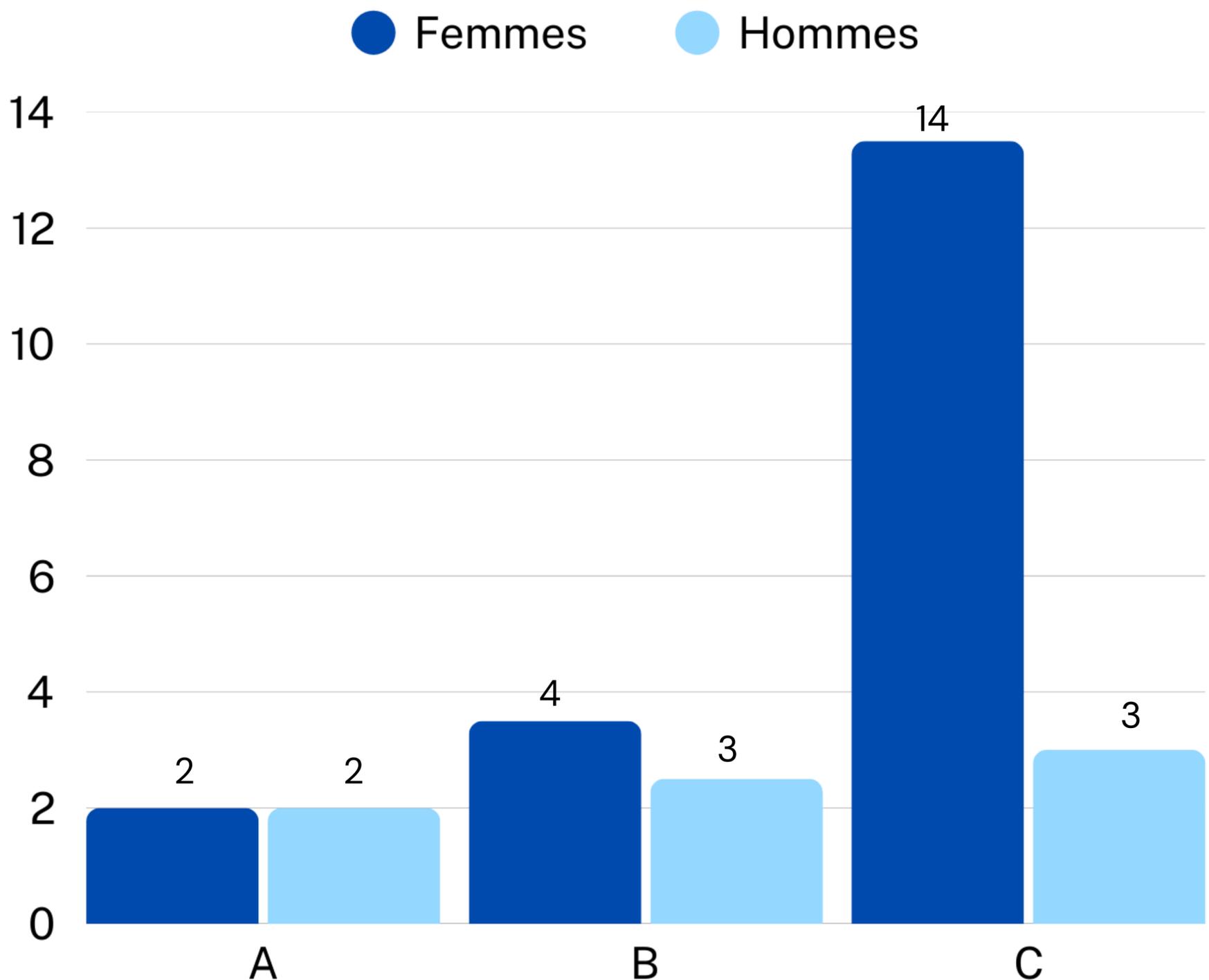
Nombre total de jours stockés sur les CET pérennes au 31/12/2024 par genre et par catégorie



# L'organisation et le temps de travail

## Absences

Nombre total de jours d'absences hors raisons de santé au 31/12/2024 par genre et par catégorie



# **L'action sociale**

# L'action sociale

CNSNMM : 2345 repas commensaux produits générant 8865,3€ de recettes  
coût moyen de production d'un repas (PDJ, DEJ et DIN confondus) : 13,38€ soit un coût total 31376,1€.

Montant total pris en charge par l'établissement en faveur des agents : **22710,8€**

ENSA: 6090 repas commensaux produits générant 21803,46€ de recettes.

coût moyen de production d'un repas (PDJ, DEJ et DIN confondus) : 12,37€ soit un coût total 75333,3€

Montant total pris en charge par l'établissement en faveur des agents : **53529,84€**

# L'action sociale

## Suite 1

- Subvention pour séjours d'enfants:
  1. En colonies de vacances
  2. En centres de loisirs sans hébergement
  3. En maisons familiales de vacances et gîtes
  4. Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif
  5. Séjours linguistiques
- ENFANTS HANDICAPÉS
  1. Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans
  2. Allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans
  3. Séjours en centres de vacances spécialisés
- CESU -garde d'enfant 0-6 ans ,
- Chèques vacances
- Activités cohésions sur les deux sites
- Activités sportives encadrées sur les deux sites prises en charge par l'ENSM (yoga, pilate, escalade)
- Subvention aux associations du personnel des deux sites.

# L'action sociale

## Suite 2

- Prise en charge d'une partie des cotisations mutuelle  
Arrêté du 04/12/2024 inscrivant l'ENSM en tant que bénéficiaire des actions sociales interministérielles (accessibilité aux logements, aides à la garde d'enfants/places en crèche...)
- le dispositif de réservations interministérielles de places en crèches permet aux agents de bénéficier prioritairement de places en crèches implantées dans des aires géographiques adaptées à leurs besoins (non exclusivement dans leur commune de résidence).
- le dispositif de réservations de logements sociaux pérennes a vocation à permettre aux agents de l'Etat dont les ressources n'excèdent pas le seuil fixé par la réglementation régissant les logements sociaux de bénéficier prioritairement de logements implantés dans des aires géographiques adaptées à leurs besoins.
- le dispositif de réservations de logements temporaires : à partir de 2013, il a été décidé de diversifier les dispositifs interministériels d'accès au logement social et de proposer à l'ensemble des régions la possibilité de financer deux dispositifs d'accès au logement temporaire au bénéfice des agents (logement temporaire à caractère d'urgence sociale, logement temporaire sans caractère d'urgence).

# L'action sociale

## Suite 3

- les sections régionales interministérielles d'action sociale peuvent proposer par ailleurs, dans le respect des orientations fixées par le comité interministériel consultatif d'action sociale et dans la limite des crédits délégués au niveau régional, les actions à entreprendre en complément de l'action sociale propre à chaque ministère et dans le but de répondre à des besoins collectifs non couverts. A cet égard, elles sont fondées à proposer des actions innovantes ou à mener des expérimentations.

# **Le dialogue social**

# Le dialogue social

## Conseil Social d'Administration au cours de l'année 2024 :

- 08/04/2024
- 27/06/2024
- 30/07/2024
- 12/08/2024
- 26/08/2024
- 18/10/2024
- 13/12/2024

## Formation Spécialisée 2024:

27/06